

Attaque allemande contre un convoi anglais dans la Manche (Lire en page 3)

“Prisonniers dans nos îles”

C'est le titre significatif d'un article du dernier Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal sur le relèvement des taux de péage — Tort pour le commerce et pour le tourisme — Quelques suggestions — Il ne faut pas oublier le mauvais effet de la taxe de vente de 4% — Renseignements à recueillir, dossier à constituer

Dans le Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal du mois courant, M. le notaire André Lesage expose sur un ton modéré les inconvénients pour la métropole du relèvement des taux de péage sur les ponts provinciaux.

L'auteur reconnaît la difficulté de la situation. Les taxes sont nécessaires et les directes paraissent toujours haïssables. Cependant, les experts fiscaux devraient se donner de la peine pour écarter “le commencement de révolte qui se lève dans l'âme de tout Montréalais, même non libéral, chaque fois qu'il sort de son île”, — de son île, où il est pour ainsi dire enfermé, ainsi que l'indique le titre de l'article: “Prisonniers dans nos îles”.

L'auteur est au courant de la fermeté de M. Bouchard. Aussi dit-il qu'il entretient peu d'espoir sur le résultat de son article. Il ajoute, cependant, qu'il ne peut se résigner à admettre que “la fermeté exclut la discussion et le désir de faire mieux, si possible”.

On a exagéré, on a dépassé les justes bornes quand il s'agit des Montréalais. M. Lesage les prétend frappés “dix fois, peut-être cinquante fois plus”, que ceux des autres districts. C'est autour de notre île, en effet, qu'il y a le plus de ponts. Sur un total de huit, qui nous enlèvent comme dans une forteresse dont les ponts-levis sont levés, il y en a six qui sont provinciaux, six frappés par le relèvement du péage. Conséquence, selon l'article déjà cité: “Le dimanche, les Montréalais imitent les ours et tournent en rond en rangs si serrés que l'air est empoisonné de monoxyle. L'air respire pendant toute la semaine est pourtant si pauvre que le gouvernement ne devrait pas augmenter le prix du bon air de nos montagnes dont les Montréalais ont besoin plus que n'importe qui en cette province”.

Il convient que l'organe d'une société de commerçants s'occupe particulièrement du point de vue économique. M. Lesage n'y manque pas. Les péages excessifs sont un gêne pour notre commerce, car il va de soi que les gens de l'extérieur ne peuvent venir plus facilement vers nous que nous n'allons vers eux. “Notre ville a pourtant assez de difficultés financières que l'on ne devrait pas chercher à lui faire la vie plus dure encore”.

L'auteur argumente, c'est le tourisme. Les revenus de cette industrie, que l'on classe avec raison comme l'une des principales de la province, sont durement affectés. Ni l'Ontarien, ni l'Américain, écrit M. Lesage, “n'a l'habitude de payer des cinquante sous à toutes les deux heures comme il doit le faire en circulant sur les routes de cette province”. Par ailleurs, l'importance du pont entre nous et “Si l'on payait en proportion de ce qui nous est servi, dit-il, je n'aurais aucune objection. Ainsi que le pont de Québec coûte deux ou trois billets, ainsi que celui du bout de l'île,

que celui de Batiscan en coûte un et que l'on ne charge absolument rien pour les ponts Bellefeuille et Plessis-Bélair — je trouverais une telle proportion raisonnable et acceptable, — je suis positif que les Américains doivent bien mal s'expliquer pourquoi on leur demande cinquante sous quand ils arrivent à l'autre bout du pont de Bellefeuille”.

Ces péages outrés sont donc un obstacle au développement, voire au maintien de notre commerce américain. Il y a en cela illogisme et manque de coopération puisque le gouvernement fédéral, pour soutenir notre effort de guerre, est avide des devises étrangères et que l'on sait fort bien que chaque touriste américain “dépense en moyenne \$10.00 par jour”.

Le collaborateur du Bulletin appuie surtout sur le fait que cet impôt de circulation frappe particulièrement une région de la province, celle de Montréal, ce qui le rend vexatoire et odieux pour les insulaires que nous sommes.

Il lui semble, ainsi que nous l'avons préconisé ici, que le moyen le plus efficace de créer des revenus, dont personne ne nie la nécessité, serait encore le relèvement de la taxe de l'essence. Un marchand d'essence de ses connaissances incline. Lui aussi, vers cette solution après avoir constaté que les péages élevés entravent la circulation et diminuent pour autant les recettes des postes de ravitaillement.

Nous nous permettons de suggérer à l'auteur, qui écrit en sa qualité de secrétaire de la Chambre de commerce des jeunes, titre qui ne diminue point son autorité, d'ajouter une suite à ce premier article. Il ne peut entrer dans l'idée de personne que le gouvernement veuille délibérément brimer la ville de Montréal, qui apporte au fisc le plus clair de ses revenus. En fait, c'est pourtant ce qui se produit quand on songe que la taxe de quatre pour cent s'ajoute à la barrière des péages.

De tous les côtés les marchands se plaignent. C'est d'autant plus regrettable que le commerce qu'ils perdent perd fort bien être perdu non seulement pour la ville de Montréal, mais même pour toute la province.

On pourrait constituer un dossier éloquent de ces doléances et qui ne manquerait pas de faire effet sur le gouvernement provincial. Mais c'est un travail que de recueillir les faits. Pour le faire, cependant, nul organisme n'est mieux placé ni mieux outillé que la Chambre de commerce. Souhaitons que l'auteur de l'article, que nous avons copieusement cité, prenne cette initiative.

22-VIII-40

Louis DUPIRE

Lettre d'Ottawa

Coup d'oeil sur la politique militaire du gouvernement

On estime qu'il se passe des choses importantes dans la coulisse au sujet du triangle Londres-Ottawa-Washington pour que le premier ministre juge à propos de consulter M. Hanson — M. Ralston parle aux journalistes — L'évasion de deux prisonniers de guerre ne serait qu'un simple fait divers — La publicité outrée en fait un événement d'importance nationale — L'armée mécanisée

(par Leopold Richer)

Ottawa, 22-VIII-40. — Il s'est dit plusieurs choses intéressantes, le 6 août dernier, lorsque le premier ministre a fait adopter les crédits du Secrétariat aux Affaires extérieures. Mais avant de continuer l'analyse détaillée du débat — ce que nous ferons dès demain — on nous permettra de jeter un coup d'oeil sur la politique militaire du gouvernement. On note une fébrile activité dans tous les ministères qui dirigent l'effort de guerre. Depuis quelques jours des ministres ont convoqué des conférences de presse. La publicité va bon train. Le gouvernement est bien inspiré de tenir le public au courant de ce qui se fait. Lorsqu'un pays est en guerre, il est nécessaire de soutenir le moral de la population.

Hier le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston, a réuni les journalistes pour leur révéler certains aspects du travail de son département. La conférence de presse était prévue. La veille, le premier ministre a reçu les journalistes, mais apparemment cela n'avait pas été prévu comme dans le cas de M. Ralston. Aussi M. Mackenzie King a-t-il dit aux journalistes: “J'ai lu dans les journaux qu'il devait y avoir une conférence de presse. J'ai pensé qu'il convenait d'y assister...” Les journalistes ont goûté l'humour du premier ministre. Ils n'avaient qu'à se louer de leur indiscretion, pour employer un euphémisme, puisqu'elle leur valait une entrevue.

M. Ralston convoque les journalistes

M. Ralston, par contre, avait convoqué les représentants des journaux pour traiter de certaines questions bien définies. Il leur a annoncé que l'armée canadienne compte maintenant plus de 250,000 hommes, soit 114,000 dans l'armée active, 100,000 dans la milice

active non permanente et 40,000 outre-mer. Ces chiffres indiquent une forte augmentation sur ceux qu'on a précédemment publiés. L'armée canadienne augmente graduellement ses effectifs. Bientôt nous aurons une force armée considérable, dont une partie sera sur les lieux des hostilités. Bientôt, grâce à la loi de mobilisation, des dizaines de milliers d'hommes seront entraînés. Ainsi, si l'on tient compte de nos effectifs navals et aériens, le Canada augmente rapidement, de mois en mois, son effort militaire.

Les autorités viennent d'autoriser la formation d'une brigade mécanisée. Il est entendu que toute armée moderne doit compter des unités motorisées et mécanisées. Et il est à espérer que l'industrie canadienne pourra bientôt fabriquer des chars d'assaut. La question est à l'étude depuis assez longtemps. Elle a été discutée à la Chambre des Communes. Il est appert que notre industrie lourde est en mesure de fabriquer des chars d'assaut, à la condition de posséder brevets et modèles. Le gouvernement canadien — cela n'a pas été dit à la conférence de presse d'hier mais cela est de connaissance publique — n'est pas responsable du retard apporté dans la fabrication des chars d'assaut. A venir jusqu'à ces derniers mois, la Grande-Bretagne comptait fabriquer elle-même à peu près tout ce dont elle pouvait avoir besoin sous ce rapport.

L'évasion des prisonniers de guerre

M. J.-L. Ralston a parlé de l'évasion de deux prisonniers de guerre allemands, survenue cette semaine. Certains journaux font grand état de cet incident que l'on pourrait classer parmi les faits divers. Qu'il faille prendre certaines mesures de surveillance plus sévères

(Suite à la dernière page)

Billot du soir

Une constellation au cloître

Certains Américains sont si friands d'"étoiles" de cinéma, de théâtre, de danse ou de music-hall, de pugilat ou de baseball, de divorce ou autres scandales, que cela repose de trouver un de leurs compatriotes mettre en valeur une constellation d'un tout autre genre apparue dans un tout autre ciel. Un journal de langue anglaise signalait, en effet, ces jours derniers, le cas plutôt rare d'une religieuse dominicaine des Etats-Unis qui pratique le droit.

Il s'agit de Soeur Mary-Ann-Joachim, professeur de droit, de sciences politiques et économiques au Siena Heights College, à Adrian, au Michigan.

On nous apprend aussi qu'en plus d'être la seule religieuse à pratiquer le droit aux Etats-Unis, Soeur Mary-Ann-Joachim a déjà concouru à des championnats de tennis, qu'elle peut piloter un avion et qu'elle est l'auteur de la seule traduction en anglais de la constitution suisse.

Cette religieuse assez extraordinaire, admettons-le, a commencé son étonnante carrière à l'âge de douze ans alors qu'elle perdit son père et dut chercher du travail pour venir en aide à sa mère et aux deux autres enfants de celle-ci. Après bien des démarches inutiles elle réussit à obtenir un modeste emploi dans une pharmacie, au salaire de \$4.50 par semaine — et encore devait-elle travailler de l'aube à 11 heures du soir.

Un peu plus tard, nous trouvons la future Dominicaine, commise dans un magasin à rayons dont elle devint, par la suite, secrétaire, acheteuse et finalement directrice du comptoir postal.

On peut dire que cette Américaine de Détroit trouve sa voie alors que, sténographe dans un bureau légal, elle décide de devenir avocate. Après de solides études à la faculté de droit de l'Université de Détroit, elle reçoit son “master's degree” et est admise à la pratique, à l'âge de 23 ans à peine, étant ainsi la plus jeune avocate des Etats-Unis. Après quatre années de pratique du droit, la jeune fille quitte le monde et frappe à la porte du noviciat des Dominicaines. C'était en 1928.

Depuis, la Dominicaine-apocate, qui a renoncé à jamais à l'aspect commercial de sa profession, continue quand même à remplir, et avec une ardeur dévouée, ses bons offices de conseillère légale. On nous dit que Soeur Mary-Ann-Joachim a aujourd'hui une client-

tèle de 1100 personnes sans compter 91 institutions dans sept Etats. Inutile de préciser que Soeur Mary-Ann-Joachim n'exige d'honoraires que du Ciel. Voilà un modèle admirable à offrir à la méditation et à l'édification des disciples de Thémis. Même si la plupart d'entre eux-ci ne voulaient ou ne pouvaient imiter leur consœur, ils ne sauraient s'empêcher d'admettre qu'elle est l'une des gloires les plus pures de leur corporation.

Des constellations telles que celle-ci, on peut en trouver dans toutes nos communautés religieuses, même si elles brillent parfois d'un éclat plus voilé. Si de rares congrégations de femmes comptent dans leurs rangs d'anciennes championnes de tennis et avocates trans-formées en apôtres par la grâce, toutes ont le privilège d'offrir à notre admiration respectueuse certains sujets exceptionnels qui, tout en étant de saintes religieuses, sont de grandes femmes d'action, deux qualités qui font bon ménage, quoi qu'on pense.

Lucien DESBIENS

22-VIII-40

Bloc-notes

Trotsky

La mort tragique de Léon Trotsky n'aura surpris personne. L'étonnant, semble-t-il, c'est qu'un personnage mêlé à tant d'aventures ait pu durer si longtemps.

Nous espérons, l'un de ces jours, publier sur Trotsky et son milieu un étude d'un homme qui a vécu en Russie et qui a suivi de très près les choses de ce pays. Pour le moment nous ne faisons qu'enregistrer, en quelques mots, la disparition de l'un des êtres les plus singuliers qui aient traversé notre temps.

Tout le monde parle de l'opposition violente qui mit aux prises Trotsky et Staline. La question est complexe et, sans doute, s'y mêle-t-il beaucoup d'ingrédients divers. Mais il est bien difficile de n'y pas voir, à côté et par-dessus tout le reste, le choc de deux races. Staline est un Georgian, Trotsky était un Juif. Il est assez naturel que chez le Georgian la vieille poussée impérialiste russe ait fini par prendre le dessus, tandis que le Juif, sans attaches profondes à ce pays russe, poursuivait le rêve de la révolution universelle.

D'aucuns soutiennent que Staline, pas plus que Trotsky, n'a renoncé à ce rêve, mais qu'il y voit, en même temps que la forme d'un certain idéal tragique, un moyen d'influencer la Russie, tandis que Trotsky aurait songé d'abord et surtout, peut-être exclusivement, à la révolution.

Nous n'entreprendrons pas d'es-sayer aujourd'hui de débrouiller l'énigme.

Mais l'on ne peut s'empêcher de se demander quelle a été l'action réelle de Trotsky depuis qu'il errait à travers le monde, depuis, par exemple, qu'il s'était réfugié au Mexique.

Cet agitateur est mort en demandant à ses partisans d'aller de

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Ne pas confondre le Proche-Orient avec le Grand Orient maintenant éteint en France. Le général Weygand sait d'ailleurs à quoi s'en tenir à ce sujet.

Winston Churchill est en veine de donner à bail aux Etats-Unis des territoires britanniques en terre américaine. Il sait ce dont il s'agit car au temps de sa jeunesse, il prenait les armes du côté de l'Espagne contre les Etats-Unis, à propos de la plus grande des Antilles, Cuba.

M. Hore-Belisha serait-il devenu courtier en mariages? Le mariage de John Bull étant manqué avec Marianne de France, il veut lui faire maintenant contracter alliance avec la république des Etats-Unis.

On parle beaucoup du duc de Beuch-leugh dans la presse à sensation. Le noble lord faisait partie de la maison royale, est beau-frère du frère du roi, associé du père de la reine. Ceux qui attachent respect pour la famille régnante et loyalisme outré devraient s'abstenir de raconter des rumeurs dont le fondement est assez incertain.

On ne croit pas que M. Roosevelt consente à rencontrer M. Wilkie en assemblée contradictoire. Il n'en a pas le temps et c'est contre la dignité de sa charge.

Wilkie a tout de même agi en fin renard. Partie du grand public pensera que le chef de l'Etat ne tient à se froter à son adversaire.

Et la foule aime barier et voter pour le plus fort.

Le Grincheux

22-VIII-40

Les Italiens concentrent des troupes à la frontière de la Libye et de l'Egypte et celle-ci envoie des troupes dans les mêmes parages—Le Caire refuse toutefois d'entrer de plain-pied dans le conflit de l'Angleterre contre l'Italie—Rien de nouveau dans le conflit à la frontière albanais-grecque — Raids sur Gibraltar — Les Allemands emploient maintenant des torpilles contre des objectifs terrestres et utilisent des batteries côtières, postées sur le littoral français, contre les convois britanniques— Est-ce une stratégie nouvelle?

Accord défensif entre le Canada et Terre-Neuve — L'accord conduira-t-il à l'annexion?

Accalmie partout.

Ici et là, préparatifs évidents.

Dans la région de la frontière albanais-grecque, où le conflit paraissait hier menaçant par suite de la concentration de troupes italiennes, rien ne s'annonce aujourd'hui. Des aviateurs italiens sont allés jeter des bombes à Gibraltar, allumant un incendie dans la ville. On signale des mouvements de troupes italiennes à la frontière de la Libye et de l'Egypte et le gouvernement du Caire, par la bouche de son ministre de la Guerre, Keissy pacha, réitère l'intention qu'il a de se défendre dans le cas où son territoire serait attaqué. Le même ministre fait savoir qu'une division de la petite armée égyptienne est dépêchée à la frontière libyenne.

Mais l'Egypte n'ambitionne pas pour autant d'entrer de plain-pied dans le conflit de l'Angleterre avec l'Italie. Son premier ministre, Hassan Sabry pacha, l'a dit bien explicitement, hier, au Parlement qu'il dirige: “Rien ne s'est encore produit qui soit de nature à inciter le gouvernement à modifier son attitude de neutralité active”. Il a ajouté que cette politique ne sera abandonnée que le jour où l'Egypte sera directement envahie ou attaquée.

Comme de raison, la situation de l'Egypte, par suite de son alliance militaire avec l'Angleterre, alliance qui permet à celle-ci d'avoir des bases de toutes sortes en territoire égyptien, est assez paradoxale. Pour l'heure, l'Egypte ne demande toutefois qu'à faire respecter son “active neutralité”. Il reste à savoir si les Italiens l'entendent longtemp de cette oreille.

Entre Anglais et Allemands, de façon directe, c'est presque le calme plat. Des aviateurs anglais vont toujours bombarder des positions allemandes sur le continent mais les communiqués ne spécifient pas où les attaques se produisent. Les attaques allemandes sur l'Angleterre continuent aujourd'hui de se pratiquer par des avions isolés. Les offensives par vagues d'avions ont pris fin, du moins momentanément. Les Allemands préparent-ils quelque stratégie nouvelle? Il se pourrait.

Au cours de la dernière nuit, de leurs avions, agissant isolément, les Allemands ont jeté sur des villages de la côte anglaise non pas des bombes, mais ce que l'on croit être des torpilles. Ca n'est pas là un engin de guerre nouveau mais ça serait la première fois que des torpilles feraient office d'engin de guerre contre des objectifs de terre ferme. Jusqu'à présent, la torpille tombant des airs n'avait servi que contre des objectifs maritimes.

Autre nouveauté de tactique: des batteries allemandes à longue portée, pouvant tirer à vingt milles, postées sur la côte française, près de Calais, ont longuement bombardé ce matin un convoi anglais qui naviguait dans la Manche. Malgré le feu allemand, le convoi est parvenu à franchir, apparemment sans encombre, le détroit de Douvres.

Des torpilles lancées sur terre et l'utilisation de batteries côtières contre des objectifs maritimes, ça ne doit pourtant pas être là le principal de toute une stratégie nouvelle. A moins que les Allemands, déconcentrés par le peu de succès de leurs récentes tentatives aériennes contre la Grande-Bretagne, n'aient plus grand chose dans leur sac.

L'Angleterre de son côté ne manque pas de penser à quelque chose de nouveau. Dans un discours qu'il prononçait, hier soir, à la radio, le secrétaire de l'Air, dans le cabinet Churchill, sir Archibald Sinclair, a prédit que les Britanniques, aidés par leurs Dominions et par leurs Alliés, prendront un jour ou l'autre l'offensive et sortiront de leurs îles fortifiées pour débarrasser l'Europe du gangster qui l'empoisonne. Sir Archibald a cité des chiffres sur les pertes respectives des Anglais et des Allemands, depuis le 8 août: les Allemands, 709 appareils, et les Anglais, 194 seulement.

ACCORD MILITAIRE AVEC TERRE-NEUVE

Nous avions déjà, depuis les conversations, dimanche dernier, à Ogdensburg, entre le président Roosevelt et M. Mackenzie King, un accord d'ordre défensif avec les Etats-Unis. Un comité doit être constitué pour donner suite à cet accord, le mettre en oeuvre. Dès aujourd'hui, les Etats-Unis et le Canada désigneraient leurs représentants respectifs dans ce comité. Cela fera, paraît-il, l'objet d'une proclamation conjointe par les gouvernements des deux pays.

Voici que, trois jours plus tard, le Canada vient de conclure un autre accord semblable avec, cette fois, un pays qui est possession de la couronne britannique, Terre-Neuve. Le nouvel accord défensif est annoncé de Saint-Jean, Terre-Neuve, sitôt après une visite de plusieurs jours que le ministre canadien de l'Aviation, M. C.-G. Power, a faite dans ce pays.

La dépêche de Saint-Jean, que l'agence de la “Presse Canadienne” a fait transmettre par câble, porte que le nouvel accord est conclu “pour la protection de Terre-Neuve, qui est la première ligne de défense de l'hémisphère occidentale”. Cette première dépêche est suivie immédiatement par une autre, de même source, à l'effet que l'accord conclu pourrait bientôt donner lieu à l'annexion pure et simple de Terre-Neuve au Canada. Les citoyens de Terre-Neuve, en majeure partie de race anglo-saxonne, n'y seraient pas défavorables. Leurs seules objections seraient d'ordre économique. Marchands et industriels craindraient la concurrence dans le placement de leurs principaux produits, le poisson, le bois de pulpe et le minéral de fer. Et les Terre-Neuviens en général seraient quelque peu effrayés par les impôts qu'ils

seraient appelés à payer en devenant citoyens du Canada. Terre-Neuve, en effet, tout en participant et en contribuant à la guerre présente ainsi qu'à la guerre précédente de l'Angleterre, n'y est pas allé et n'y va pas encore aussi largement que le Canada.

Un fait assez curieux à propos de l'accord avec Terre-Neuve, c'est qu'il survient au lendemain du discours dans lequel le premier ministre d'Angleterre, M. Churchill, parlant au Parlement de Londres offrait aux Etats-Unis de leur céder à bail, pour une période de 99 ans, des bases navales et aériennes à Terre-Neuve même et dans les Antilles anglaises. S'il peut être question d'annexion, Londres n'aurait-il pu laisser au Canada le soin de consentir des baux sur un territoire dont il est appelé à prendre possession?

Il est vrai que dans les circonstances présentes les accords se bécotent bien plus promptement qu'ils ne s'étudient.

LE CAS DES FERMIERS DE L'OUEST

Il pose un problème des plus graves, tant pour le gouvernement d'Ottawa que pour les gouvernements provinciaux du vaste territoire concerné, et ce problème se rattache tout naturellement au problème d'ordre plus général que pose l'état de guerre pour tout notre pays.

Depuis l'an dernier, les entrepôts de céréales sont pleins presque à craquer. Les dernières récoltes ne se sont pour ainsi dire pas vendues et le peu qui s'en est vendu l'a été à ce que les producteurs tiennent pour vil prix. La récolte de cette année, rien que pour ce qui est du blé, s'évalue dans les 500,000,000 de boisseaux. Les fermiers de l'Ouest, sans préneurs pour leurs marchandises, les anciens marchés de l'Europe leur étant fermés, ne trouvent même pas à placer leurs grains dans les entrepôts publics, ils doivent garder sur leurs terres, qui ne sont toutefois pas pourvues pour cela de l'aménagement qu'il faudrait.

Il va sans dire que ces fermiers voient avec appréhension l'hiver qui vient. Ils se sont tournés du côté d'Ottawa et leurs représentants ont approché le ministre de l'Agriculture, M. J.-G. Gardiner, ils ont demandé à celui-ci d'obtenir que l'Etat fédéral fasse crédit aux gens de l'Ouest sur les accumulations de grains que les circonstances les forcent à garder chez eux.

Le ministre, M. Gardiner, leur a répondu que leur problème en est un qui concerne au premier chef les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, que déjà le gouvernement d'Ottawa affecte au secours de l'Ouest tout l'argent dont il peut disposer à cette fin. M. Gardiner assimile ainsi le cas des agriculteurs de l'Ouest à celui des chômeurs industriels. Jusqu'à présent le trésor fédéral avait établi une caisse à part pour le secours à l'Ouest agricole.

Il est vrai que les circonstances de cette année sont quelque peu différentes de ce qu'elles étaient dans le passé. Il ne s'agit plus de porter secours, dans des cas d'exception, à des victimes de fléaux comme par exemple les insectes, la sécheresse, l'ensablement, mais à toute une population qui souffre de la mévente générale de sa production.

Le premier ministre de l'une des provinces concernées, M. John Bracken, du Manitoba, à la suite de la réponse de M. Gardiner, qui est lui aussi un homme de l'Ouest, de la Saskatchewan, a déclaré que son gouvernement prendrait sans délai des mesures pour faire face à la situation et, comme il dit, “à la lumière de ce que fera ou de ce que ne fera pas le gouvernement central”.

A quelles mesures M. Bracken pense-t-il? Il ne l'a pas dit quoique la déclaration de M. Gardiner soit, celle-là, bien explicite: le fédéral abandonne le problème aux autorités provinciales et municipales.

LA REUSSITE DE L'ENREGISTREMENT

L'inscription de la population adulte au Canada, de toutes les personnes âgées de plus de seize ans, s'est terminée hier soir. La cérémonie a duré trois jours et, contrairement à ce que d'aucuns prévoyaient, en si peu de temps, tout le travail s'est accompli. Le bureau fédéral, dirigé par le juge T.-C. Davis, qui ordonnait le travail, annonce, ce matin, qu'environ 8,000,000 de personnes se sont inscrites. Il peut rester, ici et là, quelques personnes qui, pour une raison ou une autre, ont négligé de s'inscrire. C'est manifestement le très petit nombre. A leur intention, quelques bureaux d'inscription resteraient ouverts pendant un peu de temps encore. — E. B.

22-VIII-40

Crise politique en Argentine

BUENOS-AYRES, 22 (A.P.) — Le président Roberto Ortiz, qui a quitté son lit pour organiser la défense de son cabinet dont la position était compromise par un scandale administratif, paraît s'être assuré l'appui précieux de l'ancien président, Marcelo de Alvear, chef du puissant parti radical de l'Union Civica. Il a tenu trois réunions du cabinet depuis la nuit de mardi et on prévoit que le gouvernement décidera aujourd'hui même de l'attitude qu'il entend suivre dans les circonstances. Le ministre de la Guerre, le général Carlos Lopez, qu'un comité du Sénat a trouvé coupable de négligence dans une affaire d'achat de terrain pour l'armée, vient de faire arrêter un second officier, le général Ramon Molina, parce qu'il avait envoyé, tout comme le général Juan-Bautista Molina, déjà arrêté, une lettre de félicitations au comité d'enquête du Sénat.

Accord de défense entre le Canada et Terre-Neuve

Le Canada contribuera à la fortification de cette île, avant-poste de l'Amérique du Nord, pour protéger le continent contre une attaque possible des nazis

Saint-Jean, Terre-Neuve, 22 (C. P. par câble). — Le Canada et Terre-Neuve ont conclu, au cours d'une conférence de deux jours qui s'est terminée hier, un accord de défense. Le Canada contribuera à la fortification de cette île, avant-poste de l'Amérique du Nord, pour protéger le continent contre une attaque possible des nazis.

C'était la première conférence officielle de défense entre des représentants du Canada et de Terre-Neuve. Le groupe canadien, dirigé par M. G. G. Power, ministre de la Défense nationale, et associé de la Défense nationale, et comprenant le vice-amiral de l'air L. S. Broadbent, chef de l'état-major de l'air; le major-général W. H. P. Elkins, chef du nouveau commandement de l'Atlantique; le commodore H. E. Reid, commandant de l'air N. R. Anderson, chef du commandant aérien de l'est; et plusieurs autres officiers de l'aviation canadienne.

Ce groupe est à faire une enquête d'inspection du commandement de l'est du Canada, qui embrasse Terre-Neuve et s'est arrêté deux jours ici. Les représentants du gouvernement du Dominion et du gouvernement de l'île se sont entendus sur tous les points discutés au cours d'une série de conférences. On a annoncé hier que M. Power avait promis le concours des ressources du Canada pour l'exécution d'un programme de défense. Et il a été décidé que les deux gouvernements se tiendraient en contact par des entretiens suivis.

Aujourd'hui, le ministre canadien et sa suite ont volé vers les provinces maritimes canadiennes pour poursuivre leur tournée d'inspection du commandement de l'est.

Bien que le communiqué publié à l'issue de la conférence ne fasse pas mention des Etats-Unis il était évident que si ce pays loue du gouvernement britannique une base militaire à Terre-Neuve, un pacte analogue avec le gouvernement canadien sera conclu avec un autre d'importance. Ce communiqué vient d'être conclu avec le Canada. Terre-Neuve serait disposée à accueillir les soldats, les unités navales, les avions des Etats-Unis avec la même cordialité qu'elle manifeste aux troupes canadiennes qui sont actuellement sur l'île.

Des observateurs ici estiment que la question a été débattue à la conférence d'hier, mais on n'en sait pas davantage. En tout cas, un personnage autorisé a dit que les Etats-Unis n'ont encore fait aucune

démarche auprès du gouvernement de Terre-Neuve.

On a pu constater que la question de la location de bases militaires aux Etats-Unis a suscité de l'intérêt dans d'autres colonies britanniques. Le secrétaire colonial des Bermudes a dit hier que le gouvernement fera sous peu une déclaration très importante. A la Jamaïque un porte-parole du parti nationaliste a dit qu'un bail de 99 ans aux Etats-Unis pourrait permettre de développer l'économie des Antilles. Un journal quotidien de cette île a exprimé son approbation du projet.

Pour ce qui est de l'aménagement d'une base aérienne à Terre-Neuve, le correspondant de la Canadian Press qui accompagnait le groupe canadien, estime évident que le grand aéroport de Terre-Neuve, le plus grand du monde, serait assez étendu. Il peut suffire aux avions que les Etats-Unis pourraient projeter d'installer ici. Même en tenant compte de l'espace nécessaire aux hangars et aux ateliers, il y a la assez de place pour les escadilles étatsuniennes et canadiennes à la fois.

Pour la base navale, il faudra que les techniciens étudient la question. Il n'est pas douteux qu'elle serait établie sur la côte sud, où l'on peut trouver des ports, libres de glace en hiver et au printemps, et assez grands et profonds pour abriter une flotte. Il faudrait évidemment aménager des quais et des bassins. Deux des meilleurs sites pour une telle base seraient, semble-t-il, la baie Nortier, à la péninsule de Burin, relativement près de la capitale, et la baie La Poile, sur la côte sud-ouest. Le premier est un port magnifique, presque fermé par les terres, et a fait l'objet de maintes études.

Si les projets des Etats-Unis ne sont pas encore bien connus, il est évident que le Canada procède à la mise en état de défense de la colonie. Le Dominion a assumé l'entière responsabilité de cette défense, avec l'assentiment des autorités de l'île; cela comporte la défense aérienne, militaire et navale.

Les aviateurs et soldats canadiens montent la garde aux endroits stratégiques, notamment aux deux principaux. Le groupe canadien qui est arrivé ici lundi a passé ces troupes en revue mardi, et a fait une inspection générale de la défense de l'île avant de commencer les conférences avec les membres de la Commission qui administre Terre-Neuve.

les autres frais. Il a décidé d'avancer les fonds nécessaires pour ces dépenses aux cultivateurs durant l'année 1940 et 1941.

Vichy, France, 22 (A.P.). — La semaine dernière, les Américains ont été presque dans l'impossibilité d'obtenir un permis de quitter la France occupée par l'Allemagne. Il est entendu cependant que les membres du personnel diplomatique peuvent circuler de la France libre en France occupée, le chargé d'affaires américain Robert D. Murphy et l'attaché militaire Fuller ont quitté aujourd'hui Vichy pour Paris en automobile, en route vers les Etats-Unis.

En Belgique

Berlin, 22 — Herr Verwilghen, qui a autrefois occupé un poste important dans le ministère du travail de Belgique, a été nommé il y a peu de temps commissaire allemand du relèvement de la Belgique. Sous peu, il mettra à l'ouvrage le plus grand nombre possible de chômeurs belges, qui atteignent le chiffre d'un million. Les travaux de réparation des dommages de guerre sont les premiers exécutés par les Belges sous direction allemande.

Le ministre belge Verscheide et d'autres armateurs et navigateurs en vue se sont réunis à Ostende pour discuter le projet de retour dans les eaux belges des navires belges présentement dans les ports français. Une délégation belge doit se rendre en France dans ce but. Le même groupe a aussi discuté la reprise de la pêche au large de la Belgique, des Pays-Bas et de la côte française.

Le commandant militaire allemand de Belgique et du nord de la France a émis un décret dans lequel il annonce que tout citoyen allemand, qui a éprouvé des dommages dans ses biens meubles ou immeubles, devra recevoir pleine compensation, à la condition que ces dommages découlent des mesures antiallemandes prises par la Belgique. Au nombre de ces mesures il y a l'internement de citoyens allemands.

Vers la béatification du Père Pro

Le monde catholique, — qui se rappelle la mort héroïque du grand martyr mexicain, — a appris avec joie que le procès de béatification du P. Pro, rédigé à Mexico même, a été porté à Rome, où l'on procède à l'examen de la Cause. C'est ce qui explique l'accueil ému fait à la "Vie intime du Père Pro", que le R. P. Antonio Dragon, S.J., vient de publier. Les commandes nous arrivent de partout et déjà on pressent une rapide diffusion de ce livre où le lecteur découvre à chaque page l'âme attachante et profonde de cet apôtre aux saillies toujours neuves. La "Vie intime du Père Pro", ornée de plusieurs illustrations, forme un beau livre de 360 pages et est en vente au prix de 1,00 franc, au Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

Au Sanatorium de Mont-Joli

Le Dr Joannette, pionnier en Amérique du drainage des cavernes pulmonaires

La méthode Monaldi — Séjour en Suisse — Introduction d'une sonde dans le poulmon, reliée à un système d'aspiration continue — Disparition d'une caverne, grosse comme une orange, en six jours — Désintoxication rapide du malade — Les résultats — Préparation excellente à la thoracoplastie — L'"Etoile du San"

Entretien avec le docteur Joannette

Mont-Joli, comté de Matane. — M. le samedi après-midi vous trouvez le docteur Albert Joannette à son bureau de médecin-chef du sanatorium Saint-Georges, à Mont-Joli. Désirez-vous une explication du nouveau traitement des poulmons malades par le drainage des cavernes? Le pionnier de ce traitement au Canada et même dans l'Amérique du Nord vous le fournira volontiers entre deux consultations de ses souriantes patientes.

Le jeune médecin a passé près de cinq ans en Suisse, attaché comme médecin-assistant à l'Institut de médecine de Leysin. Le diplômé de médecine de l'Université de Mont-Joli avait, avant ce séjour dans les Alpes-Vaudaises, fait des stages à Rutland, aux Etats-Unis, à Lyon, en France, à Manchester, en Angleterre, puis à Paris, participant entretiens à des congrès antituberculeux à Rome et à Oslo. Mais le stage en Suisse, le plus long de tous, à l'étranger, paraît être celui qui a laissé les traces les plus profondes en sa mémoire. Le contact avec les médecins de là-bas, parfaits gentilhommes en même temps qu'éminents savants, l'installation toute moderne des hôpitaux antituberculeux, le pittoresque du pays vaudois, tout cela a gravé des souvenirs ineffaçables dans l'esprit du médecin-chef de Mont-Joli. Cependant, les vagues de nostalgie ne déferlent pas longtemps: le docteur Joannette vit au milieu d'un panorama qui ne manque pas non plus de pittoresque, de confères et d'administrateurs dévoués, enfin de patients d'excellent esprit. Le sanatorium de Mont-Joli, construit il y a un an seulement, domine toute la région, qui forme la boucle du chemin de ceinture de la Gaspésie. A deux milles du fleuve, l'air du large arrive adouci aux malades qui regardent les navires se profiler à l'horizon. Ces bateaux sont en quelque sorte l'image de leur retour à la santé. La marche en paraît lente, presque imperceptible, mais l'avance est quand même sûre et d'heure en heure, de jour en jour, il y a progrès.

Mais nous voilà loin des "cavernes" du docteur Joannette. Laissons-le nous entretenir de ce nouveau mode de traitement des poulmons tuberculeux.

Le phthisiologue Monaldi

— Au cours de l'été de 1938, dit-il, le savant phthisiologue italien Monaldi s'est résolu à tenter la thérapeutique dite drainage des cavernes chez des malades pour lesquels il n'y avait aucun autre traitement possible, aucun autre espoir de guérison. Les résultats immédiats en furent si inespérés et si minimes que sous sa direction on se crut autorisé à y soumettre une cinquantaine de sujets.

— Les inconvénients de la méthode Monaldi paraissent négligeables. L'introduction de la sonde n'est pas pénible pour le malade. Il survient habituellement, autour de la sonde, une infection locale dont l'acuité ne dure que quelques jours au plus. Il n'y a alors qu'à renouveler plus souvent le pansement sec aseptique que l'on tient en permanence autour de la sonde, à sa sortie du thorax. Ces désavantages trouvent leur compensation dans la diminution rapide de la toux si fatigante et dans la sensation de mieux-être qui s'ensuit.

Sonde dans le poulmon

— Comment procédez-vous, docteur?

— La technique du drainage des cavernes pulmonaires est toute simple, comme vous allez voir. Tout d'abord, on dessine sur la peau l'image de la cavité projetée sur l'écran radioscopique. Alors, sous anesthésie locale, l'on introduit, entre deux côtes, par l'intermédiaire d'un trocart à mandrin, dans la caverne même une sonde à demeure. L'extrémité libre de cette sonde se relie à un système d'aspiration continue. Conséquemment, la paroi de la caverne est soustraite aux forces expansives du temps inspiratoire. Et si la force d'aspiration par la sonde est supérieure à la force d'aspiration produite par la voie naturelle, communément appelée bronche de drainage, une partie des sécrétions de la gèode ou cavité s'écoule aussitôt par la nouvelle voie, puis la presque totalité. Finalement, la

Quelle date?

Voyez ici:

1940 AOUT 1940						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Le Japon rappelle son ambassadeur à Washington

TOKIO, 22. (A.P.). — Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Matsuo, vient de faire un remue-ménage dans le service diplomatique. Il a ainsi rappelé cinq ambassadeurs du Japon à l'étranger, dont M. Kensuke Horinouchi, ambassadeur à Washington.

sation du mieux-être qui s'ensuit. — Le médecin peut-il voir dans la caverne?

— Il me faut vous répondre par une interrogation. Quel danger y aurait-il, avant de placer la sonde, de glisser un appareil d'optique et de regarder ce qui se passe à l'intérieur de la caverne, d'aller cauteriser le méat d'une fistule de drainage, de faire un prélèvement histologique pour l'anatomiste et le biologiste? L'avenir nous le dira.

Le drainage: une panacée?

— Alors, docteur, peut-on considérer le drainage des cavernes comme une panacée pulmonaire?

— Trop de méthodes prometteuses nous ont déçus en phthisiologie pour que l'on ne soit pas prudent et pondère même à l'endroit de la méthode Monaldi, qui semble si merveilleuse. Après mes propres expériences faites sur neuf malades, dont le premier groupe de trois remonte à mai 1939, après étude des expériences de confères de Suisse, je me demande, comme eux d'ailleurs, si la méthode Monaldi n'est pas tout simplement un excellent moyen de préparer nos malades à la thoracoplastie, en remaniant leur état général par une rapide désintoxication de l'organisme. Il ne faut pas présenter ce traitement comme une panacée propre à guérir en elle toutes les cavernes. Personnellement, je demeure satisfait d'avoir fait naître un peu d'espoir dans le traitement de certaines formes de tuberculose pulmonaire devant lesquelles nous étions jusqu'ici totalement désarmés.

"L'Etoile du San"

Ajoutons à l'adresse du sanatorium de Lac-Edouard qu'il se publie la-bas, sur les bords de la rivière Batiscan, une revue mensuelle: l'"Etoile du San". Ce périodique circule dans les divers sanatoriums de la province et sert de trait d'union ou de lettre collective. Comme certains patients passent d'un sanatorium dans un autre, parce que telle maison est plus appropriée à leur état, ils ont des connaissances, des amis ou même des parents dans les autres sanatoriums. De sorte que la petite revue alimente l'esprit de famille des centaines de malades des diverses forteresses élevées contre la tuberculose à travers la province. Longue vie à l'"Etoile du San" et aux confères rédacteurs qui peuvent mûrir leurs articles sous les ombres et au bord de l'eau!

Alfred AYOTTE

L'épargne de guerre

Le Comité provincial de l'épargne de guerre (suite 808, Edifice Alfred, Montréal), nous annonce que le lt-col. Léopold Chevalier, et M. H. A. Peabody de Sherbrooke ont entrepris l'organisation de co-

8,000 prisonniers et internés se trouvent dans les camps de concentration du Canada

Deux évasions de prisonniers allemands — On augmentera les effectifs de la police militaire

Ottawa, 22 (D. N. C.). — Afin de prévenir les évasions des camps d'internement dans le genre de celles qui viennent de se produire dans le nord et l'ouest de l'Ontario, M. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, a souligné hier à une conférence de presse qu'il importerait d'augmenter les effectifs de la police militaire des camps de concentration au lieu de se confier uniquement à faire monter la garde des prisonniers et des internés par de simples sentinelles. Il y a eu, en effet, deux évasions de prisonniers allemands. Le colonel Ralston dévoila pour la première fois que l'on comptait dans les camps de concentration 8,000 prisonniers et internés d'Angleterre que du Canada même. Ces deux évasions (dont la plus notoire est celle de l'officier de marine allemand) sont les seules à noter depuis que le nombre des détenus des camps de concentration canadiens est passé de quelques centaines à 8,000, par suite de l'arrivée d'Angleterre des prisonniers de guerre et des internés qui se trouvaient auparavant dans les camps de la Grande-Bretagne.

Le ministre note que les autorités militaires canadiennes se monteraient à la hauteur de la situation et monteraient la garde avec la plus stricte vigilance autour des nombreux camps d'internement disséminés dans les régions les plus désertes du Canada.

L'officier de marine qui a réussi

à s'échapper en creusant à l'insu des sentinelles un long et étroit tunnel sous deux édifices au Camp du Nord de l'Ontario est encore au large dans la forêt. Le colonel Ralston dit également que l'appareil radio-phonique que l'on avait découvert dans le même camp aurait servi à la transmission des messages. Le ministre de la Défense explique aussi qu'il s'agit d'évasions. La seconde évasion dont il n'avait pas encore été fait mention publiquement s'est produite sur la fin de l'après-midi de lundi. Un interné de nationalité étrangère et ne parlant pas l'anglais répondit à l'appel des gardes à midi et demi, mais à 2 h. 30 du soir il avait disparu. Et l'on n'a pas réussi à l'arrêter de nouveau.

Le colonel Ralston se dit toutefois très confiant que la police militaire reprendra bientôt les deux évadés.

Ce que dit le général Panet

Le général E. de B. Panet, qui est directeur général de l'internement et qui conduit personnellement l'enquête sur l'évasion du lieutenant de marine allemand, a déclaré qu'il est convaincu que cette évasion ne s'est pas faite avec la complicité de l'extérieur, car aucun indice ne permet de le supposer.

Le R. P. Gustave Sauvé en deuil de son père

M. William Sauvé est décédé hier soir à sa demeure, no 4717 rue Delormier, à l'âge de 80 ans. Le défunt était le père du R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa et conférencier bien connu des Montréalais.

Lui survivent: quatre fils: le R. P. Sauvé, Guillaume, Maurice et Bernard; sept filles: les RR. SS. Thérèse d'Avila et St-Bernard, des Soeurs de l'Immaculée-Conception, Gabrielle, Juliette, Rose, Marguerite et Jeannine.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 h., en l'église paroissiale de St-Scholastique. La dépouille est exposée à sa demeure, no 4717 rue Delormier.

A la famille en deuil nos sincères sympathies.

Cela vous servira

Dites à votre marchand que vous avez vu son annonce dans

LE DEVOIR

Vous serez encore mieux servi, si c'est possible.

OUI, MONSIEUR! CES COMMANDES D'IMPRESSIONS QUE LE PATRON REÇOIT DES BRASSERIES CONTRIBUENT À M'ASSURER RÉGULIÈREMENT DU TRAVAIL... ET C'EST IMPORTANT POUR UN PÈRE DE FAMILLE COMME MOI.

MAINTENANT, PLUS QUE JAMAIS

SOBRE EN TOUT — LA BIÈRE ME SUFFIT

\$27,000,000! C'est le montant que les brasseries canadiennes paient chaque année en salaires, services et fournitures. Cet argent procure du travail à 16,000 personnes.

CALENDRIER
Demain: VENDREDI 23 AOUT
S. Philippe Benoit, confesseur.

ever du soleil 5 h. 10.
Coucher du soleil, 6 h. 55.
lever de la lune, 9 h. 27.
Coucher de la lune, 10 h. 42.

Nouvelle Lune, le 3, à 3 h. 9 m. du soir
Premier Quart, le 10, à 7 h. 0 m. du matin
Pleine Lune, le 17, à 6 h. 2 m. du soir
Dernier Quart, le 25, à 10 h. 33 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 22 AOUT 1940

NUAGEUX ET FRAIS AVEC AVERSES

MAXIMUM et MINIMUM

Aujourd'hui maximum 68.

Même date l'an dernier 80.

Minimum aujourd'hui 50.

Même date l'an dernier 766.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.70.

Chiffres fournis par

Mme L.-P. de Meis, 7631 rue Saint-Denis

La Transylvanie

Compromis possible entre la Roumanie et la Hongrie

La Roumanie cédera le Dobroudja-sud à la Bulgarie

TURNU-SEVERIN, Roumanie, 22. (A.P.) — On observe des indices qui permettent de croire à un compromis possible entre la Roumanie et la Hongrie sur la question de Transylvanie. On s'attend à ce que les délégués des deux pays reviennent demain ou samedi à Turnu-Severin avec de nouvelles instructions de leurs gouvernements respectifs. Le roi Carol a nommé deux émissaires de Transylvanie membres du conseil de la Couronne et on croit qu'il se propose de faire entrer dans le cabinet et les autres corps publics qui auront à approuver tout accord qui pourra être conclu avec la Roumanie des chefs de la Transylvanie.

L'une des questions contentieuses qui se posent à Craiova où les délégués roumains et bulgares ont décidé en principe que la Roumanie cédera le Dobroudja sud à la Bulgarie c'est l'époque où devra s'effectuer la cession: les deux pays tiennent à la récolte du Dobroudja qui sera moissonnée sous peu.

Egypte

Attitude de neutralité

Seule une attaque directe pourra amener l'Egypte à entrer en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne pour la protection de son territoire

Le Caire, Egypte, 22 (A. P.). — Le ministre égyptien de la Guerre, Keïssy-pacha, a révélé aujourd'hui qu'une division mobile égyptienne avait occupé une position stratégique pour résister à une invasion éventuelle, vraisemblablement à la frontière de Libye, où l'on rapporte de nouveau de puissantes concentrations de troupes italiennes. Nous n'attaquerons pas, a déclaré le ministre égyptien, mais si nous sommes attaqués nous combattrons aux côtés de notre alliée, la Grande-Bretagne, pour la protection de notre pays.

La détermination de l'Egypte de garder la neutralité à moins d'être attaquée laisse donc à l'Italie la responsabilité de la décision. Le premier ministre Hassan Sabry-pacha a maintenu cette attitude de neutralité en dépit des nombreuses demandes qui lui sont venues au cours d'un débat de cinq heures à la Chambre des députés pour l'amener à entrer en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne. L'Egypte, a-t-il déclaré, ne nourrit de sentiments hostiles contre personne et seule une attaque pourra l'amener à renoncer à sa détermination de demeurer en dehors du conflit.

Le président de la Chambre, Ahmed Maher-pacha, avait demandé l'entrée en guerre en disant que la concentration de troupes italiennes à la frontière libyenne menaçait l'intégrité du territoire et que la participation active de l'Egypte hâterait la fin de la guerre.

Retraite possible de MM. Chamberlain, Halifax, Morrison et Duff-Cooper

LONDRES, 22. (C.P.) — L'"Associated Press" rapportait hier que l'on parle de nouveau dans les cercles politiques anglais d'un remaniement ministériel et de la retraite de l'ancien premier ministre Neville Chamberlain, président du conseil, du vicomte Halifax, ministre des affaires étrangères, de M. Herbert Morrison, ministre de l'approvisionnement, et de M. Alfred Duff-Cooper, ministre de la propagande. Un député a pris M. Duff-Cooper à partie hier aux Communes en disant que "la cause anglaise était en train de perdre par défaut en Espagne et que la propagande allemande se montrait beaucoup plus active que la propagande anglaise."

Le remue-ménage diplomatique du Japon

L'Amérique du Sud et plusieurs autres pays sont visés, à l'égard du Canada et des Etats-Unis, par ce rappel massif d'ambassadeurs ou de ministres japonais à l'étranger

TOKIO, 22. (A.P.) — Dans son grand remue-ménage qui, selon l'agence "Domei", n'est que le prélude d'une "offensive diplomatique", le ministre des affaires étrangères du Japon, M. Matsuoaka, rappelle non seulement l'ambassadeur japonais aux Etats-Unis et le ministre du Japon au Canada, mais aussi les ambassadeurs japonais au Brésil, en Turquie, en France, ainsi que l'ambassadeur extraordinaire Masaaki Hotta présentement en mission en Chine; les ministres japonais en Espagne, en Argentine, au Pérou, au Chili, en Colombie, au Venezuela, à Panama, au Mexique, en Afghanistan, en Hongrie, en Afrique-Sud, en Finlande, en Roumanie, en Lettonie, en Egypte, en Bulgarie, dans l'Iran et dans l'Irak.

M. Jean Zay, accusé de désertion de l'armée, passera en cour martiale

VICHY, France, 22. (A.P.) — Les journaux français rapportent aujourd'hui que l'ancien ministre de l'Education nationale, M. Jean Zay, est détenu à Clermont-Ferrand sous une accusation de désertion de l'armée et qu'il passera en cour martiale.

Jean Zay, juif natif d'Orléans, est l'un des 26 ministres et députés français qui s'embarquèrent avant l'armistice pour tenter d'aller former en Afrique du Nord un nouveau gouvernement. Il y a quelques jours, des dépêches de Marseille ont fait connaître le débarquement de Zay, sous escorte policière, à Marseille. Il revenait de Rabat, Maroc.

Aujourd'hui une dépêche de Clermont-Ferrand dit que Zay a été arrêté à Rabat sur l'ordre des autorités militaires. Il était officier dans l'armée pendant la guerre, et l'on croit qu'il est allé en Afrique sans permission alors que l'armée était encore mobilisée.

France

La conduite héroïque de 11 généraux

Le général Vergez remplace Nogues au Maroc

Vichy, France, 22 (A. P.). — Le premier rapport officiel du sort des officiers supérieurs pendant la dernière guerre fait connaître la conduite héroïque de 11 généraux français, dont 5 ont perdu la vie au champ d'honneur dans la guerre contre l'Allemagne.

On fait observer que la bravoure de ces héros rachète amplement les erreurs commises par d'autres commandants et on ajoute que plus de généraux sont morts ou ont été blessés pendant cette guerre que pendant la guerre précédente.

Les généraux tués sont les suivants: Bouffet, tué le 15 mai par un avion allemand pendant qu'il commandait ses troupes;

Janssens, tombé le 2 juin à la tête de ce qui restait de sa division après avoir repoussé les Allemands pendant plusieurs jours devant Dunkerque; Berniquet et Barbe, tués à la tête de leurs troupes;

Ardant du Picq, tué le 8 juin dans le bombardement d'une tête de pont sur l'Oise;

Astin d'Humières, tué le 16 mai au nord de Nimy en inspectant le

Des canons allemands tirent une centaine d'obus d'une distance de 20 milles

Attaque allemande contre un long convoi de navires anglais dans la Manche — Pas de dommages

Le 1,000ème avion allemand descendu — Torpilles aériennes

Londres, 22 (C.P.) — L'artillerie allemande installée sur la côte française de Boulogne à Calais et les avions de plongée sont entrés en action ce matin contre un long convoi de navires anglais qui s'était engagé dans la Manche, au large de Douvres. Le convoi n'a pas subi de dommages du fait des canons allemands qui ont tiré une centaine d'obus, d'une distance de 20 milles et l'un des avions de plongée qui ont attaqué plus tard a été descendu. Les navires de guerre qui protégeaient ce convoi de près d'un mille de long ont recouru aux écrans de fumée pour empêcher les artilleurs allemands de tirer avec précision. On croit qu'aucun navire n'a été endommagé. On pouvait entendre les détonations de l'artillerie allemande à Londres.

L'avion de plongée descendu au cours de l'attaque contre le convoi était le 1000ème appareil allemand

descendu depuis que l'Allemagne a commencé sa guerre aérienne contre la Grande-Bretagne le 18 juin dernier. Un peu plus tôt, trois avions allemands avaient attaqué un convoi au large de la côte nord-est de l'Angleterre sans réussir apparemment à atteindre les navires afin d'être forcés de s'éloigner par les avions de chasse anglais. On a rapporté de Belfast qu'un avion allemand avait tenté d'attaquer deux torpilles aériennes contre un navire dans la mer d'Irlande.

Les attaques aériennes exécutées par des avions solitaires ou de petites formations se sont poursuivies aujourd'hui, mais le ministère de l'aviation a rapporté qu'ils n'avaient pas été nombreux. Un soldat a été tué et plusieurs maisons détruites en Ecosse. Un avion solitaire a jeté des bombes-sirènes sur une ville du sud-est de l'Angleterre, mais elles n'ont causé que peu de dommages aux maisons qu'elles

ont atteintes. On a aperçu des avions allemands dans le voisinage d'une ville du pays de Galles. Les attaques de la nuit ont rompu des conduites d'eau et de gaz dans une ville du sud-est et la circulation a été interrompue sur un chemin de fer de l'intérieur pendant quelques heures.

D'aucuns en Angleterre se réjouissent en affirmant que la Royal Air Force a réussi à ralentir l'activité de l'aviation allemande, d'autres s'étonnent de l'arrêt soudain des attaques massives allemandes. Les autorités ne versent cependant pas dans cet optimisme. Le ministre de l'aviation, sir Archibald Sinclair, a déclaré dans une allocution radiodiffusée que ce serait une erreur de croire que le danger d'attaques aériennes massives ou d'invasion soit passé et que l'Allemagne n'a encore utilisé qu'une faible partie de ses avions de bombardement.

Le communiqué allemand

Berlin, 22 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut-commandement allemand:

"Au cours de reconnaissances aériennes au-dessus des îles britanniques le 21 août, on a attaqué avec succès nombre d'établissements industriels et de voies de chemin de fer de même que 15 aéroports. On a observé des coups directs contre des établissements industriels à Skegness, Great-Yarmouth, Witney, Coventry et Bournemouth, de même que contre l'ouillage du port de Bridlington.

"On a également atteint les quais de Southampton. Un navire a été atteint près du quai. Au cours d'une attaque contre un convoi au large de la côte orientale anglaise, un navire marchand a été fortement endommagé par des bombes. "La nuit dernière, notre avions de combat ont bombardé efficacement les fabriques d'avions au sud-est de Londres ainsi qu'une fabrique d'armements près de Brighton.

"Les bombes ennemies ont causé de légers dommages la nuit dernière dans le nord de l'Allemagne. L'ennemi a perdu sept appareils hier. Six de nos propres avions manquent à l'appel."

Le transport des enfants en Amérique

L'Allemagne ne peut garantir le libre passage des navires des Etats-Unis

Berlin, 22 (A.P.) — Des porte-parole du gouvernement allemand ont déclaré qu'il était impossible pour l'Allemagne de garantir le libre passage des navires des Etats-Unis qui voudraient transporter en Amérique des enfants d'Angleterre. Les Allemands comprennent, disent-ils, les motifs humanitaires qui inspirent le projet d'aménagement de la loi de neutralité de façon que l'on puisse transporter des enfants outre-Atlantique, mais les mines constituent une partie essentielle du blocus allemand de l'Angleterre et on ne saurait les enlever lorsqu'elles ont été semées. Les porte-parole allemands ont ajouté que les enfants courraient probablement plus de risques au cours de la traversée qu'en demeurant chez eux.

On répète à l'hôtel de ville, que, quelques jours après l'arrestation de M. Houde, un groupe de ses amis ont consulté des avocats pour savoir si, advenant le cas où, pour une raison quelconque, M. Houde ne serait pas candidat à la mairie au mois de décembre, Mme Houde pourrait être candidate au poste de premier magistrat de la métropole. On croit que la réponse des avocats a été négative.

Le communiqué italien

Rome, 22 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut-commandement italien:

"L'une de nos formations aériennes a bombardé des objectifs militaires à Gibraltar. L'un de ces avions n'est pas rentré.

"En Méditerranée orientale, un de nos torpilleurs a coulé un sous-marin et un de nos sous-marins a torpillé un contre-torpilleur.

"Nos formations aériennes ont rejoint en Méditerranée orientale une formation navale ennemie composée de croiseurs qu'elles ont soumise à un bombardement intense. Deux croiseurs ont été atteints à plusieurs reprises. Tous nos avions sont revenus à leurs bases de départ.

"En Afrique orientale, nos Durbats (troupes indigènes de l'Erythrée) ont descendu un avion anglais à Cocacina, dans le Kenya."

Madame Camillien Houde à l'hôpital

Mme Camillien Houde a été hospitalisée à Saint-Luc hier et doit subir une grave opération. Comme il faut le consentement du mari pour cette opération, les autorités de l'hôpital ont tenté de communiquer avec le maire, qui est interné en vertu de la loi des mesures de guerre.

On répète à l'hôtel de ville, que, quelques jours après l'arrestation de M. Houde, un groupe de ses amis ont consulté des avocats pour savoir si, advenant le cas où, pour une raison quelconque, M. Houde ne serait pas candidat à la mairie au mois de décembre, Mme Houde pourrait être candidate au poste de premier magistrat de la métropole. On croit que la réponse des avocats a été négative.

M. Teuscher serait congédié

Décision prise au caucus échevinal ce matin

Au caucus préparatoire à la séance du conseil municipal convoquée pour cet après-midi, les échevins ont décidé de congédier M. Henry Teuscher, horticulteur-botaniste en chef du Jardin botanique.

A l'ordre du jour figurait un rapport de l'exécutif sur les employés de la ville, qui ne sont pas sujets britanniques, et en particulier sur le cas de M. Teuscher. Ce rapport accompagnait un rapport de la Commission du Jardin botanique dans lequel on concluait qu'il n'y avait pas de raison de congédier M. Teuscher, attendu que la police fédérale avait examiné son cas et n'avait pas jugé bon de l'interner.

M. Teuscher est citoyen des Etats-Unis et d'origine allemande. Généralement le conseil ratifie les décisions prises au caucus, mais le caucus n'a rien d'officiel, et il arrive que dans l'intervalle quelques échevins changent d'avis et que la décision soit renversée.

Même si le conseil adopte la résolution approuvée ce matin et congédie l'horticulteur en chef du Jardin, la Commission municipale peut bien mettre son veto sur cette décision. La chose est possible, attendu que la Commission municipale a déjà décidé que les Canadiens d'origine italienne pouvaient avoir des contrats de la ville. Le conseil avait voulu refuser ces contrats à la suite de la déclaration de guerre de l'Italie, mais la Commission municipale a refusé de ratifier cette décision.

MM. Bernard Bissonnette et C.-A. Bertrand

Il est beaucoup question au Palais, de ce temps-ci, du remplacement de feu M. le juge Joseph Demers. Les noms que l'on met le plus en vedette sont ceux de Me Bernard Bissonnette, C.R., président de l'Assemblée législative et député de l'Assomption, et de Me Charles-Auguste Bertrand, ancien député et ancien procureur-général de la province.

Proche-Orient

Communiqué de la Royal Air Force

Coups directs contre le port et l'aérodrome de la capitale de la Somalie italienne

Le Caire, Egypte, 22 (A.P.) — Commandement de la Royal Air Force dans le Proche-Orient annonce que ses aviateurs ont obtenu des coups directs contre le port et l'aérodrome de Mogadiscio, capitale de la Somalie italienne qui pourrait servir de base à une expédition navale et aérienne italienne contre Aden. Voici le texte du communiqué officiel:

"Au cours de la nuit du 19 au 20 août, les avions de bombardement de la Royal Air Force ont attaqué le port de Tobruk, en Libye. Les principaux objectifs visés étaient les réservoirs de pétrole de la marine et une jetée contre lesquels on a obtenu des coups directs. D'autres avions de bombardement ont attaqué avec succès des champs d'atterrissage à Tobruk et El Aden.

"Trois avions de bombardement italiens du type S79 ont été fortement endommagés au cours d'une attaque contre Sidi-el-Taimi, hier. L'un de ces appareils a fait explosion après avoir pris feu, le deuxième a brûlé et le troisième a perdu ses ailes. Des projectiles qui sont tombés tout près d'autres appareils les ont probablement endommagés. Tous nos avions de bombardement sont revenus indemnes. Nos avions ont également jeté des bombes en Libye. On a obtenu un coup direct contre une jetée d'hydravions.

"Les avions des escadrilles de l'Afrique-sud et de la Rhodesie ont effectué de nombreuses reconnaissances offensives au-dessus de la Somalie italienne.

"A Mogadiscio, on a obtenu des coups directs contre une jetée et un hangar pendant qu'à Merca on a endommagé un avion du type Caproni sur le sol et obtenu des coups directs sur des édifices."

Alexandrie, Egypte, 22 (A.P.) — Il s'est produit une alerte contre les avions à Alexandrie aujourd'hui. On a aperçu des avions volant à faible altitude et on a entendu des explosions, mais on n'a pas obtenu de détails sur cette attaque aérienne.

Les secours doivent travailler

Ceux qui ne se rendent pas lorsqu'ils sont convoqués se voient supprimer leurs secours

Le Bureau de reconstruction économique avertit les secours que les secours convoqués pour travailler le lundi matin ne se rend pas à l'ouvrage, sous peine de suppression de leurs secours.

Lorsqu'on a instauré le système de travail pour les secours, les abstentions ont été de 17 pour cent; cette proportion est tombée à 1 pour cent. Et on avertit les intéressés que les absences ne pourraient plus à l'avenir être "arrangées" par les échevins. Ceux qui ne se rendront pas lorsqu'ils sont convoqués perdront le secours de la semaine.

Le Bureau a commencé ce matin à payer par chèques séparés des primes de 30 pour cent, en plus des secours. Les secours recevaient seulement ce à quoi ils avaient droit en vertu du règlement établi pour les secours directs, et le gouvernement gardait le reste pour le distribuer après la fin des travaux. On a décidé d'ajouter une prime de 30 pour cent pour ceux qui travaillent.

Un aéroport à Mont-Joli

Mont-Joli, comté de Matane, 22 (C.P.) — Des ouvriers ont commencé à aménager le terrain d'un aéroport. Mont-Joli est situé près du point de jonction du chemin de ceinture de la Gaspésie, près de Sainte-Flavie. L'aéroport servira de station à l'Aviation royale canadienne.

Pour faire interner M. John Bassett

Texte de la résolution Savignac présentée au conseil municipal cet après-midi

Parce que, malgré la censure, la "Gazette" a publié la déclaration du maire Houde au sujet de l'enregistrement

M. Savignac, président du comité exécutif, a soumis au caucus des échevins et présentera au conseil cet après-midi une résolution demandant au gouvernement fédéral d'interner M. John Bassett, président de la Gazette, tout comme il a interné M. Houde, parce que, malgré la censure, la Gazette, a publié la déclaration du maire.

Voici le texte de cette résolution: "Attendu que, en vertu de l'article 21 des règlements concernant la défense du Canada, une ordonnance a été émise, par le Ministre de la Justice du Canada décrétant la détention de Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camillien Houde, qui a été arrêté le 5 août courant et conduit dans un camp de concentration;

"Attendu que l'exécution de cette ordonnance a été faite vers les 11h. du soir, le 5 août courant, alors que Son Honneur le Maire avait passé la veille à travailler à son bureau, et qu'il laissait ainsi l'hôtel de ville accompagné de son épouse;

"Attendu que, d'après les renseignements fournis par les journaux, l'ordonnance du Ministre de la Justice a été rendue parce que vendredi, le 2 août courant, Son Honneur le Maire avait donné un communiqué aux journalistes concernant l'enregistrement national;

"Attendu que, d'après le journal de Montréal The Gazette, édition du 6 août courant, en 1ère et 15e pages, sous le titre "THIS IS HOW CENSORSHIP WORKS", ce journal rapporte sa participation dans la diffusion et la publication données à ce communiqué;

"Attendu que ce journal est publié par The Gazette Printing Company Limited, avec bureau-chef au 1000 rue Saint-Anoine, Montréal, ayant comme président un monsieur connu sous le nom de John Bassett;

"Attendu que, d'après l'aveu même de la Gazette, un exemplaire du communiqué donné par Son Honneur le Maire de Montréal, trouve préjudiciable à la sécurité publique ou à celle de l'Etat par le Ministre de la Justice, a été publié et diffusé par ce journal, le 3 août courant, et remis à la Canadian Press;

"Attendu que le président du journal en question, en même temps qu'il faisait imprimer le communiqué dans son journal, le faisait soumettre à certains ministres du Gouvernement fédéral pour obtenir leur réaction;

"Attendu que, en toute connaissance de cause, sachant toute la portée du communiqué fait par Son Honneur le maire de Montréal, et malgré la demande faite par M. R. W. Baldwin, représentant du bureau des censeurs, (qui désapprouvait le communiqué de M. Houde, ledit M. John Bassett, président du journal The Gazette, publiait le communiqué en question à un grand nombre d'exemplaires;

"A Mogadiscio, on a obtenu des coups directs contre une jetée et un hangar pendant qu'à Merca on a endommagé un avion du type Caproni sur le sol et obtenu des coups directs sur des édifices."

On capture au pont Victoria le lieutenant nazi évadé d'Ontario

Il s'agit de Guenther Lorentz et non de Werner Koche

Ottawa, 22 (C.P.) — Le ministère de la Défense nationale annonce que le lieutenant de marine allemand qui s'était évadé, lundi dernier, d'un camp de concentration dans le nord ontarien en se servant d'un tunnel qu'il avait creusé sous une clôture de fils barbelés, a été capturé hier soir au moment où il traversait le pont Victoria à Montréal.

Le prisonnier évadé a été appréhendé par un membre de la gendarmerie royale canadienne qui l'a identifié par son écriture. Le nom de ce lieutenant de marine est Guenther Lorentz et non Werner Koche comme on l'avait supposé tout d'abord. Ce qui a induit les autorités en erreur c'est qu'un autre prisonnier du nom de Koche a répondu au nom de Lorentz lorsqu'il fut fait l'appel réglementaire après la disparition de celui-ci.

Le ministère de la Défense, par l'entremise du brigadier-général E. de B. Panel, directeur des camps d'internement, a pris des mesures additionnelles pour s'assurer immédiatement de l'identification exacte des prisonniers.

Un membre de la gendarmerie fédérale à Montréal a dit qu'on connaissait, pour le moment, peu de détails sur la capture de Lorentz: "Mais il y a une chose certaine, dit-il, c'est qu'il ne nous échappera pas cette fois. Nous l'avons mis en sûreté, très en sûreté, sous verrous". Ce porte-parole a dit qu'il pensait que le prisonnier avait été capturé par un vétéran de la garde de l'intérieur.

Le prisonnier a été conduit aux quartiers généraux de la gendarmerie royale canadienne à Montréal où il demeurera tant qu'on n'aura pas reçu d'instructions des autorités responsables de l'internement à Ottawa.

et faisait répandre son journal à travers la ville, après en avoir déjà fait faire la diffusion et la publication par la Canadian Press;

"Attendu que le communiqué en question fait par Son Honneur le maire de Montréal, ayant été trouvé préjudiciable à la sécurité publique et à celle de l'Etat par le ministre de la Justice, il s'ensuit que la publicité donnée à ce communiqué constitue au même titre un acte préjudiciable à la sécurité publique ou à celle de l'Etat;

"Attendu que, si le maire de Montréal a donné un communiqué illégal au sens de l'article 21 des règlements concernant la défense du Canada, le président du journal qui a vu à en faire faire la publication a commis un acte illégal au même degré, sinon à un degré supérieur;

"Attendu que, d'après le texte rapporté par The Gazette elle-même, dans son édition du 6 août courant, le Premier ministre, le Très Honorable Mackenzie King, aurait déclaré ce qui suit: "Any newspaper office that had seen it (the Houde statement) ought to have prevented its publication."

"Attendu que, d'après l'aveu contenu dans The Gazette de Montréal, le 6 août courant, M. John Bassett, président de ce journal, ne peut pas alléguer bonne foi en ce qui concerne la publicité qu'il a donnée au communiqué en question, vu qu'il se rendait compte qu'il s'agissait d'un communiqué litigieux qu'il essayait de porter à la connaissance des ministres de la Couronne pour obtenir leur réaction;

"Attendu que, sur les cinq ou six journaux locaux qui avaient reçu le communiqué en question, seule la Gazette de Montréal, éditée et dirigée par M. John Bassett, a jugé à propos de braver la loi et de faire un scoop avec ce qui fait l'objet en ce moment d'une offense, aux termes des règlements concernant la défense du Canada, contre celui qui a donné le communiqué;

"Attendu que, si le ministre de la Justice ne veut pas être taxé d'employer deux poids et deux mesures, il doit appliquer à M. John Bassett, le président du journal The Gazette, aux termes de l'article 21 des règlements concernant la défense du Canada, le même procédé qui a été appliqué pour Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde;

"Que le ministre de la Justice, le très honorable Ernest Lapointe, soit respectueusement prié d'appliquer à M. John Bassett, président du journal The Gazette, le même traitement et la même mesure qui ont été appliquées à Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, et que copie des présentes soit adressée au premier ministre du Canada, le très honorable Mackenzie King, au ministre de la Justice, le très honorable Ernest Lapointe, et au secrétaire d'Etat, l'honorable Pierre Casgrain."

On capture au pont Victoria le lieutenant nazi évadé d'Ontario

Il s'agit de Guenther Lorentz et non de Werner Koche

Lorentz aurait eu des complices

Quelque part en Ontario, 22 (C.P.) — On signale que cinq prisonniers allemands soupçonnés d'avoir aidé à l'évasion du lieutenant de marine allemand Lorentz, capturé hier soir à Montréal, ont été enfermés jusqu'à nouvel ordre. Le tunnel par où s'est évadé Lorentz a une longueur de cent pieds et on pense qu'il n'a pas été creusé par un seul homme, surtout dans les conditions de surveillance étroite dans lesquelles sont les prisonniers.

Parmi les cinq Allemands soupçonnés de complicité il y a un colonel de l'armée allemande décoré de la Croix de fer.

Le plan Bouchard à Québec

Québec, 22 (D.N.C.) — Le plan Bouchard a été accepté par les échevins hier après-midi en séance spéciale du comité administratif. Cette acceptation n'a pas été sans protestation de la part de certains échevins et les autres y ont donné leur approbation parce qu'il était impossible de faire autrement, si on veut que les chômeurs continuent d'être secourus par la ville et les gouvernements. On a tout de même félicité le maire Borne des améliorations qu'il a obtenues de M. Bouchard, avec le concours de M. Wilfrid Hamel, ministre de la couronne dans le gouvernement Godbout.

Les améliorations obtenues par le maire consistent en une surprise au travail qui sera de 25 p. c. pour les travaux faits dans les limites de la ville et de 40 p. c. pour les ouvrages effectués en dehors de la cité. Les allocations d'abri sont complètes dans le montant sur lequel on établira la surprime au travail.

LA VIE SPORTIVE

Double victoire des Royaux au Stade hier

Les Royaux ont causé une désagréable surprise aux Ours de Newark hier soir en battant le club de Newark deux fois, par 2 à 1 et 3 à 1, dans un programme double. Devant environ 2,000 amateurs au Stade. Ces deux victoires ont permis aux Royaux de s'approcher à trois parties et demie de la quatrième place et de rejoindre Syracuse en cinquième position du classement.

Les deux défaites sont fort coûteuses aux Ours, car elles les laissent à une partie et demie de la première place, comme Rochester a battu Baltimore de nouveau hier soir.

Bob Porter n'a accordé que quatre coups sûrs à la première partie, remportant sa huitième victoire de la saison, contre quatre défaites, et à la deuxième joute, Kimball a fait encore mieux, n'accordant que trois coups sûrs pour remporter son troisième triomphe consécutif après quatre défaites de suite depuis qu'il s'est joint aux Royaux.

Les Royaux ont terminé leur série pour la saison avec Newark, et ils commenceront ce soir une série de cinq parties contre les Orioles de Baltimore. La série se terminera dimanche par un programme double, après quoi les Royaux repartiront pour un court voyage. Samedi, Montréal et Baltimore jouent une partie du soir. Bill Crouch lancera probablement pour Montréal ce soir.

NEWARK										
	ab	p	cs	r	a					
Holmes, c.c.	3	0	0	0	0					
Kampouris, 2b.	3	1	2	0	0					
Levy, 1b.	3	0	0	1	0					
Metheny, c.d.	3	0	0	1	0					
Chartak, c.g.	3	0	0	1	0					
Padden, r.	3	0	0	1	0					
xxWashburn	1	0	0	0	0					
Scharen, a.c.	1	0	0	0	0					
Borowy, l.	1	0	0	0	0					
xNonnankamp	1	0	0	0	0					
Johnson, l.	1	0	0	0	0					
xxxBlair	1	0	0	0	0					
Totaux	24	1	4	18	7					

MONTREAL										
	ab	p	cs	r	a					
Bell, 2b.	3	0	1	2	3					
Staller, c.d.	2	1	0	1	0					
Gilbert, c.g.	3	1	1	1	0					
Ross, a.c.	2	0	0	1	1					
Ripple, c.g.	3	0	1	1	0					
Haas, 3b.	1	0	0	1	0					
Suhr, 1b.	2	0	0	1	0					
Becker, r.	2	0	0	1	1					
Porter, l.	2	0	0	1	1					
Totaux	20	2	3	21	10					

xFrappa pour Borowy à la 5e.
xxFrappa pour Padden à la 7e.
xxxFrappa pour Scharen à la 7e.

Newark 1000000-1
Montréal 000200x-2

Sommaire — Erreur: aucune.
Points produits par Levy, Ripple 2. Deux-butts: Kampouris, Ripple. Trois-butts: Majeski. Doubles-joues: Ross à Suhr; Scharen à Levy. Laisses sur les buts: Newark 4; Montréal 3. Buts sur balles de Borowy 3; Porter 2. Retirés au bâton, par Borowy 1; Porter 3; Johnson 1. Coups sûrs sur balles de Borowy, 3 en 4 manches; Johnson, 0 en 2 manches. Lancer pendant: Borowy. Arbitres: Kelly et Solodare. Temps 1h. 18.

Deuxième partie:

NEWARK										
	ab	p	cs	r	a					
Holmes, c.c.	4	0	0	0	0					
Kampouris, 2b.	3	0	0	2	1					
Levy, 1b.	3	0	0	1	0					
Metheny, c.d.	3	1	1	2	0					
Majeski, 3b.	4	0	0	1	4					
Chartak, c.g.	3	0	0	1	0					
Padden, r.	4	0	0	3	1					
Scharen, a.c.	3	0	0	4	1					
Byrne, l.	2	0	1	2	2					
xNonnankamp	1	0	0	0	0					
Gettel, l.	3	0	0	0	0					
Totaux	30	1	3	24	10					

xFrappa pour Byrne à la 8e.

Newark 01000000-1
Montréal 20000001x-3

Sommaire — Erreur: aucune.
Points produits par Haas 2, Majeski, Gilbert. Deux-butts: Haas, Ripple, Nonnankamp, Bell. Trois-butts: Metheny, Bell, Haas. Laisses sur les buts: Newark 6; Montréal 5. Buts sur balles de Byrne 3; Kimball 4. Retirés au bâton, par Kimball 8; Byrne 3. Coups sûrs, sur balles de Byrne 5 en 7 manches; Gettel, 2 en 1 manche. Lancer pendant: Byrne. Arbitres: Solodare et Kelly. Temps 2h. 02. Assistance, 2,000.

Bahram arrivé à Sagamore

Baltimore, 22 — Bahram, le fameux étalon anglais acheté de l'Ag Khan récemment, par un syndicat formé d'Alfred Vanderbilt, Walter Chrysler, Jr., et Sylvester Labrot, est arrivé à la ferme Sagamore de Vanderbilt, où il fera la monte. Bahram a couru neuf mois pour l'Ag Khan en Angleterre, et il a remporté neuf victoires. Bahram a coûté \$100,000 au syndicat qui l'a acheté.

Les Red Sox l'emportent sur Cleveland

Boston (A.P.). — Le vétéran Mel Harder a accordé 14 coups sûrs aux Red Sox de Boston, mais il a été effectif aux moments critiques et, aidé de Ray Mack et de Lou Boudreau tant au champ qu'au bâton, il a donné une victoire 4-2 aux Indiens de Cleveland.

Les Indiens ont ainsi porté leur avance en tête de la ligue Américaine à 5 parties 1-2 sur Detroit, qui a perdu de nouveau à New-York.

Un circuit de Mack a donné une avance de deux points aux Indiens à la deuxième manche et Boudreau a fait compléter un autre point pour Cleveland. Mack et Boudreau ont de plus aidé Harder à se tirer d'embarras plusieurs fois, participant à trois doubles-joues qui ont interrompu des ralliements de Boston.

Les Red Sox ont laissé 12 coups sûrs échoués sur les buts. Don D. Maggio a complété leur premier point lorsqu'il a frappé un coup de circuit à la cinquième manche. Fritz Ostermueller n'a accordé que six coups et il a retiré huit frappeurs au marbre en huit manches, mais ses copains n'ont pu reprendre le terrain perdu plus tôt.

CLEVELAND										
	ab	p	cs	r	a					
Chapman, c.g.	4	1	0	1	0					
Weatherly, c.c.	5	0	2	3	0					
Boudreau, ac.	4	0	1	3	4					
Trosky, 1b.	3	1	0	12	0					
Bell, c.d.	4	1	2	2	0					
Keltner, 3b.	4	0	0	0	1					
Mack, 2b.	4	1	2	3	8					
Hemley, r.	3	0	0	3	0					
Harder, l.	4	0	0	0	1					
Totaux	35	4	7	27	14					

BOSTON										
	ab	p	cs	r	a					
DiMaggio, c.c.	5	1	1	4	0					
Cramer, c.d.	5	1	4	0	0					
Fox, r.	2	0	0	8	0					
Williams, c.g.	5	0	3	1	0					
Finney, 1b.	4	0	1	0	0					
Boein, ac.	4	0	0	1	2					
Doerr, 2b.	4	0	3	3	1					
Glebert, 3b.	4	0	1	0	2					
Ostermueller, l.	3	0	1	0	2					
Spence, r.	1	0	1	0	0					
Fleming, l.	0	0	0	0	0					
Totaux	38	2	14	27	7					

z-Frappa pour Ostermueller à la 8e.
0000100100-1
000010100-1
Sommaire: Erreur: Ostermueller. Points produits par Mack 2, Boudreau DiMaggio, Williams. Circuits: Mack, DiMaggio. Buts volés: Weatherly, Keltner. Doubles-joues: Mack à Boudreau à Trosky (2); Boudreau à Mack à Trosky. Laisses sur les buts: Cleveland 8; Boston 12. Buts sur balles de Harder 3; Ostermueller 4. Retirés au bâton, par Harder 2; Ostermueller 8. Coups sûrs sur balles de Ostermueller, 6 en 8 manches. Fleming, 1 en 1 manche. Lancer pendant: Ostermueller. Arbitres: Moriarty, Hubbard. Pi-gras et Rcmell. Temps 2:27. Assistance: 10,600.

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale

Montréal 2, Newark 1.
Rochester 2, Baltimore 0.
Jersey City 8, Toronto 2.
Buffalo 12, Syracuse 8.
Le classement:
Rochester G. P. P.C.
Newark 78 53 595
Newark 78 56 582
Baltimore 69 63 523
Jersey City 68 66 507
Montréal 65 70 481
Syracuse 64 69 481
Buffalo 63 72 467
Toronto 47 83 362

Nationale

Hier:—
New-York 5, Cincinnati 4, 11 m.
St-Louis 7, Brooklyn 5.
Pittsburg 3, Boston 2.
Philadelphia 7, Chicago 5, 10 m.
Le classement:
Cincinnati G. P. P.C.
Brooklyn 65 48 575
New-York 57 52 523
St-Louis 17 53 518
Pittsburg 56 55 505
Chicago 58 58 500
Boston 44 68 393
Philadelphia 38 69 355

Americaine

Hier:—
Cleveland 4, Boston 2.
New-York 6, Detroit 5.
Philadelphia 3, Chicago 0.
Washington 3, St-Louis 0.
Le classement:
Cleveland G. P. P.C.
Detroit 71 46 607
Detroit 66 52 559
Boston 62 54 538
New-York 60 53 531
Chicago 59 54 522
Washington 50 65 435
St-Louis 48 70 407
Philadelphia 45 68 398

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

P. A. F.										
	J.	Ab.	P.	cs	r	a	P.	cs	r	a
Rodriguez, Browns	114	435	61	156	39					
Appling, White Sox	108	412	66	143	347					
Williams, Red Sox	107	415	106	142	342					
Rosell, Bees	92	327	35	108	330					
Barnette, Giants	106	401	55	130	324					
Walker, Dodgers	106	400	57	132	323					

CIRCUITS — Ligue Américaine: Fox. Red Sox 3. Ligue Nationale: Mies. Cincinnati 35.
POINTS PRODUITS — Ligue Américaine: Greenberg, Tigers, 15. Ligue Nationale: P. McCormick, Reds, 95.

Tout est prêt pour samedi à Blue Bonnets

Au nombre des chevaux qui seront envoyés de Saratoga à Blue Bonnets se trouvent plusieurs sauteurs, de sorte que les courses à obstacles, déjà fort populaires à Montréal, susciteront un intérêt encore plus grand. Blue Bonnets offre un tracé excellent pour les steeple-chases et les courses à obstacles y tiendront une grande importance. Gilling Home, qui a couru une belle course avec un fardeau de 160 livres à la ferme de Connaught Park, Barbara May, Stockwood, Irish Tom, Uncle Mike et plusieurs autres chevaux réputés sont déjà dans les écuries locales, prêts à engager la lutte.

La reprise de l'histoire King's Plate sera la principale course de la réunion. Elle devait avoir lieu vendredi le 6 septembre, mais elle a été remise au lendemain, samedi de la réunion. On a annoncé hier que Cashew sera le représentant de l'établissement Vercherre et arrivera bientôt à Blue Bonnets afin d'entraîner pour la classe. Light Joe, appartenant à M. J. Gattarini, sera envoyé à Stamford pour courir dans la Péninsulaire Provinciale.

Edgar Vermette a annoncé que sa piste est en assez bonne condition pour permettre à Brodeur de porter ses 126 lbs à une allure aussi rapide qu'il l'a fait à Connaught Park.

Il est entendu que chaque matinée commencera à 2h. 30 précises; que la quinella sera dans la première course et le pari double dans les deux dernières. Les lundis, mercredis et vendredis seront journées des fleurs.

La pluie de mercredi avait rendu le tracé lent mais le vent d'hier a asséché le circuit, de sorte qu'il sera probablement en excellente condition samedi. Galthea a couru les 3-ème de mille en 38 en dépit de la condition de la piste. L'entraîneur G. K. Allen, maintenant âgé de 80 ans, dit que le pur-sang est actuellement au meilleur de sa condition.

Les officiels de la réunion ont été approuvés par l'Association de courses de la province de Québec. En voici la liste: commissaire, Eugène Bury; commissaires-adjoints, le sénateur G.-E. Saint-Père et Albert Laberge; juges: W. J. Morrison, E. W. Ferguson et H. T. Stevens; démarreur, Walter Richey; juges de paddock, Mike Grant et Charley Mayer; secrétaire des courses: Eugène Bury. L'honorable P. Connors sera commissaire honoraire et T. P. Gorman sera le commissaire représentant la P.Q.R.A.

Cyclisme

La course annuelle Québec-Montréal aura lieu dimanche prochain

La route Québec-Montréal sera dimanche prochain, le 25 août, le théâtre du plus grand événement cycliste de la saison. Les amateurs de la bicyclette se réuniront au Château Frontenac pour prendre le départ qui sera donné à six heures précises. La route est excellente pour les premiers dix-huit milles à travers la campagne, mais elle est mauvaise pour le reste du parcours. Le président de la succursale de Québec de la Canadiana Cyclists Association, tous se lanceront dans la lutte avec l'ambition de décrocher les honneurs de cette Dixième Grande Classeuse Américaine en bicyclette.

Il y aura des prix pour tous ceux qui se classeront dans les temps réglementaires soit une heure après l'arrivée du vainqueur.

Roméo Dorval de Sainte-Genève de Pierrefonds, secrétaire du Club Cycliste Quillicot, et lui-même un vétéran du Québec-Montréal en bicyclette car il prendra dimanche prochain son neuvième départ dans cette longue randonnée, a bien voulu pour s'assurer de la condition actuelle de la route tout en complétant son entraînement, faire le trajet, au dernier de Montréal à Québec en bicyclette pour revenir ensuite à Donnacona en auto samedi soir. Le lendemain matin, dimanche, il fit le trajet de Donnacona à Sainte-Genève de Pierrefonds sur sa fidèle bicyclette. La route est excellente pour les premiers dix-huit milles à l'exception de la grande côte de la Baie de la Grande Côte à Neuville, où des déceptions. Les cyclistes devront être prudents car à cet endroit, les suivants assisteront à une course de bicyclette. Un autre mauvais passage est à la sortie du Cap Santé après une descente à Sainte-Genève de la Péninsule. La graville est goudronnée, puis de Trois-Rivières à Pointe-du-Lac, le ciment est quelque peu endommagé par le produit de la vibration sur les guidons de la bicyclette et ajoute à la fatigue des bras du cycliste. La route est ensuite excellente jusqu'à la ligne d'arrivée en face de l'École de Réforme, rue Sherbrooke Est, Montréal.

Le deuxième à s'inscrire est Pierre Audy du Club Cycliste Quillicot. Il se classe troisième en 1936, sixième en 1937 et deuxième en 1938.

Vient ensuite George Graves du Club Cycliste Quillicot qui se classe quatrième en 1935 pour ensuite remporter une brillante victoire en 1936 en 9 heures 40 minutes et 38 secondes. Il se classe cinquième en 1937. Alors qu'il était presque assuré de la victoire en 1938, une chute près de la ligne d'arrivée le recula en dixième position. Là, dernier, il finit en troisième position.

Un autre porte-couleurs du Club Cycliste Quillicot sera Douglas Perron qui finit quatrième en 1937 pour ensuite triompher en 1938 profitant d'une météo entre automobilistes et cyclistes près de la ligne d'arrivée. Là, dernier, il finit en troisième position derrière Henri Emond de Québec, l'heureux vainqueur et Gunnar Erickson du club Wolfe.

Le premier étranger à s'inscrire est le populaire Léo Richer des Volants de Hull qui se classe quatrième en 1936, septième en 1937, cinquième en 1938 et huitième en 1939. Représentant aussi les Volants de Hull, il y aura Jack Eymac qui se classe sixième en 1935 et dix-septième en 1939 mais aussi des Volants de Hull, Maurice Couture.

Louis Quillicot, surnommé le papa des Cyclistes a donné la permission à l'un de ses fils, le jeune Antoine "Toto" Quillicot de s'inscrire dans cette dure épreuve. Il portera tout naturellement, les couleurs rouge et blanc du Club Cycliste Quillicot dans son premier Québec-Montréal.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à vendredi soir à dix heures, le 23 août au Club Cycliste Quillicot, 300, rue Dorchester, Montréal. (Communiqué)

LE TENNIS

Défaite d'Allison et de Van Ryn

Brookline, Mass. 22 (A.P.). — Une paire d'anciens champions, Wilmer Allison et Johnny Van Ryn, dont les jambes sont ensemble vieilles de 70 ans, ont donné aux spectateurs de Longwood un spectacle étonnant, alors que les favoris passaient d'une manière monotone en quarts de finale dans le tournoi de tennis pour le championnat de doubles des Etats-Unis.

Allison, maintenant âgé de 36 ans, et Van Ryn, de deux ans plus jeune, ont fait montre à plusieurs reprises de leur forme d'antan, dans leur combat contre deux jeunes étoiles, mais la jeunesse a finalement triomphé. Les Californiens Jack Kramer et Ted Schroeder ont battu l'équipe qui a remporté le championnat en 1931 et 1935 par le compte de 3-6, 6-3, 6-4, 9-7.

Kramer et Schroeder sont les seuls joueurs favoris qui aient rencontré une véritable opposition.

Les grands favoris du tournoi, Frank Parker et Don McNeill, ont faiblement gagné leur match aux dépens de William Talbert et George Toley par le score de 6-1, 6-0, 6-4.

La deuxième équipe favorite, formée à éliminé Robert Decker et John Mahoney, 6-2, 6-2, 6-4; tandis que Mulloy et Prusoff éliminant Jim et Dwight Robinson, 6-0, 6-2, 6-3.

Chez les dames, la monotonie des rencontres a été encore plus grande alors que les favoris triomphaient sans difficulté. Alice Marble et Sarah Palfrey, les championnes défendant leur titre, éliminèrent Mlle John Prizer et Audrey Ruts, 6-1, 6-0.

Au club Outremont

Voici les résultats des matches disputés hier soir au tournoi de tennis du club Outremont:

Classe "A":
J. G. Weyland bat R. Langevin, 6-2, 5-7, 6-2, 6-3.
Jacques Carignan bat Bernard Archambault, 6-2, 7-5.

Classe "B":
Dr J. P. Renaud bat J. Gallery, 6-4, 9-7.
Voici le tirage pour aujourd'hui: Classe "A" 5 heures: Marc Forget vs Raymond Langevin; 5 h. 30: A. Pontbriand vs Jacques Carignan.

Victoire du Canadien

L'équipe masculine de la classe "B" du club de tennis Canadien a gagné la première rencontre dans sa série de détail contre le club Mon-Royal dans les matches inter-clubs de l'Association de tennis de la province de Québec. Canadien a gagné par le compte de 3 à 2 les deux frères Lamallice s'assurant la victoire dans leurs matches respectifs.

Voici les résultats:
R. Lamallice, Canadien, bat G. Hooper, 6-4, 4-6, 6-3.
M. Denis, Canadien, bat L. Schrey, 6-3, 6-2.
H. Brody, Mon-Royal, bat G. Sarhan, 6-4, 6-2.

M. Lamallice, Canadien, bat C. Ramsay, 5-7, 6-1, 6-4.
R. Shea-R. Benission battent René Bolte-P. Chapdelaine, 6-3, 2-6, 6-3.

Che les Chevaliers de Colomb de Lachine

Les semi-finales pour les championnats de doubles du club des Chevaliers de Colomb du Conseil Jacques-Cartier à Lachine seront jouées ce soir. En voici le tirage:
6 h. — Mlle Robinson-Mme Finlayson vs Mlle M.-P. Ranger-Mlle Easterbrook.

Le Japon rappelle son ministre à Ottawa

TOKIO, 22. (A.P.) — L'agence d'information japonaise "Domei" rapporte que le ministre des affaires étrangères du Japon, M. Matsuo, en plus de rappeler immédiatement l'ambassadeur japonais à Washington, rappelle aussi le ministre du Japon à Ottawa, le baron Shuh Tomii, ainsi que quatre autres ambassadeurs et dix-huit autres ministres.

L'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis est M. Kensuke Horionuchi.

Les fonctionnaires fédéraux en service dans l'armée ou à l'entraînement militaire

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Les fonctionnaires en service dans l'armée ou à l'entraînement militaire ne recevront un double salaire que dans un seul cas. C'est lorsqu'ils s'entraîneront aux camps pendant leur période de vacances. Les fonctionnaires fédéraux retireront alors leur traitement ordinaire et leur solde d'officier ou de soldat.

En toute autre circonstance les fonctionnaires mobilisés, enrôlés

ou à l'entraînement, ne pourront obtenir comme moyen de subsistance que leur solde militaire. Toutefois les employés auront congé pour s'inscrire ou s'entraîner, dans l'infanterie, la marine ou l'aviation. Leur absence des cadres administratifs fédéraux ne devra nuire en aucune façon aux promotions ou aux permanences leur revenant de droit dans le fonctionnarisme. C'est ce qui résulte d'un arrêté ministériel.

En mourant, Trotsky accuse Staline

Mexico, 22 (A.P.) — Avant de succomber hier aux blessures que lui avait faites un assassin, Léon Trotsky, célèbre chef révolutionnaire exilé au Mexique, a accusé Staline, chef du Soviet suprême, de l'avoir fait assassiner par sa police secrète.

Comme on sait, Trotsky a été assailli et frappé mortellement à coups de pistolet, mardi, dans sa demeure de Coyoacan, au Mexique, par un "ami et admirateur", très familier de sa maison. Celui-ci, qui a dit s'appeler Jacques Morlan Vandereischd et qu'on connaît sous le nom de Frank Jackson, a avoué son crime.

Me Albert Goldman, avocat américain de Trotsky, affirme que l'assassin du leader bolchéviste exilé a admis qu'il avait agi sur les instructions d'Ogpu, la police secrète de Moscou.

Trotsky était âgé de 63 ans. Son véritable nom était Leiba Bronstein, dit Lev Davidovitch. Il était né en Ukraine, en 1877, et son père était un riche marchand juif.

Socialiste à l'âge de 17 ans, Trotsky fut, deux ans plus tard, arrêté pour la première fois à cause de son activité subversive. Il connut Lénine — qui devait devenir son protecteur et ami — en Finlande. Durant la Grande-Guerre on le vit tour à tour dans plusieurs pays. Lorsque le tsar abdiqua, Trotsky était à New-York, où il alimentait de copie plusieurs journaux. Il s'embarqua immédiatement pour Saint-Petersbourg, où il se joignit à Lénine et à ses disciples pour compléter le coup d'Etat qui devait renverser le régime de Kerensky. Une fois au pouvoir, Lénine fit de Trotsky son ministre des Affaires étrangères, puis, son ministre de la Guerre. C'est sous son administration au ministère de la Guerre que fut organisée la formidable machine militaire dont se glorifie aujourd'hui la Soviète. Lorsque Lénine mourut en 1924, l'opinion générale était que Trotsky lui succéderait, mais Staline s'empara du pouvoir et le conserva depuis. Staline et Trotsky devinrent des ennemis mortels et ce dernier fut destitué et exilé par Staline. Il se réfugiait au Mexique en 1937.

L'avionnerie au Canada

Ottawa, 22 (Communiqué du Service de l'Information). — Des chiffres communiqués par le ministre lui-même, ce matin, indiquent que l'industrie aéronautique, au Canada, prend de plus en plus d'importance. Depuis les quatre dernières semaines, le nombre des employés dans les diverses avionneries canadiennes a augmenté de 20%.

Si l'on excepte la Canadian Associated Aircraft Limited, qui s'occupe uniquement de l'assemblage des avions pour le compte du gouvernement britannique, on compte plus de 8,400 employés actuellement dans les sept principales usines aéronautiques du pays. Plusieurs milliers d'autres travaillent à la fabrication des avions dans d'autres usines mais s'occupent plus particulièrement de certaines parties, comme les ailes, le train d'atterrissage, le fuselage. D'autres, qui ne sont pas compris dans les chiffres mentionnés plus haut, travaillent aussi dans les avionneries à des ouvrages secondaires. On peut dire que notre industrie aéronautique emploie en tout 17,000 ouvriers canadiens.

Six grosses barques de sauvetage

Ottawa, 22 (D.N.C.) — (Communiqué du Service de l'Information). — On annonce, ce matin, au ministère des Approvisionnements, que l'Aero-Marine Crafts Limited, de Toronto, vient de recevoir une commande pour six grosses barques de sauvetage, qui serviront aux opérations côtières de la Royal Air Force en Angleterre. Chacune de ces barques mesurera de 60 à 70 pieds de largeur et aura, à bord, des moteurs qui lui permettront de filer jusqu'à 35 nœuds. La valeur totale de cette commande est d'environ \$600,000.

M. Godbout sur la Côte Nord

Québec, 22 (D.N.C.) — M. Godbout partira bientôt pour visiter la Côte Nord. Il fera le voyage avec deux de ses collègues, M. Bouchard, ministre de la voirie et des travaux publics, et M. Edgar Rochette, ministre du travail, des mines et des pêcheries maritimes.

M. Godbout visitera successivement la Baie Comeau, Havre St-Pierre, siège du vicariat apostolique du Golfe St-Laurent, Rivière-au-Tonnerre, Sept-Iles, et Clarke City.

MM. Godbout, Bouchard et Rochette quitteront Québec vendredi le 30 août, pour Rimouski.

J.-E. FOURNIER

Limitée

MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE

10 magasins

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

qu'au paravant, la chose paraît évidente. Mais que l'on accorde à ces deux évasions une publicité tapageuse, cela paraît déplacé. Il y a au Canada environ 8,000 prisonniers de guerre, venus pour la plupart de Grande-Bretagne. Pour les recevoir, les loger et les surveiller, le gouvernement canadien a dû monter à la hâte une organisation considérable. Dans les circonstances, il n'y a pas lieu de jeter les hauts cris devant l'évasion de 2 individus sur 8,000.

Le ministre de la Défense nationale n'a pas ajouté grand-chose à ces quelques renseignements. La conférence de presse a duré environ une heure. Les journalistes ont posé plusieurs questions qui n'ont pas toutes reçu une réponse satisfaisante. M. Ralston est un homme occupé. On lui a confié de grandes responsabilités auxquelles il fait face du mieux qu'il peut. Il conserve ses manières courtoises et calmes, bien qu'on observe chez lui un peu de tension nerveuse. Il prend le temps qu'il faut pour répondre. Il ne craint pas la publicité, mais il la juge à sa valeur. La publicité peut facilement devenir de l'indiscrétion. M. Ralston ne dit que ce qu'il convient de révéler.

Choses importantes dans les coulisses

Naturellement, les autorités canadiennes gardent plus d'un secret. On devine que dans les coulisses il se passe des choses de la plus haute importance: rapprochement entre Londres et Washington, pour parler canado-américains, mesures de défense sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Peut-être assiste-t-on à l'heure actuelle à un nouvel alignement des forces dans le monde, à la consolidation des blocs: bloc démocratique contre bloc totalitaire. Les prochains événements donneront la clef de ce qui se passe maintenant dans les milieux diplomatiques. A ce que l'on sait, les Etats-Unis s'acheminent vers une politique sinon d'intervention prochaine dans le conflit européen, du moins de réarmement intensif. Le triangle Londres-Ottawa-Washington se dessine de nouveau, non plus sur le terrain commercial, mais sur le plan militaire.

Chose certaine c'est que le premier ministre estime qu'il est nécessaire de tenir le chef de l'opposition au courant de ce qui se passe. Si les événements suivent leur cours ordinaire, M. Mackenzie King ne se donnerait pas la peine de communiquer avec M. R. B. Hanson. Il se contenterait d'attendre la rentrée des Chambres pour faire connaître à l'opposition officielle la nature des principaux événements. Qu'il juge opportun de consulter M. Hanson, voilà qui indique la gravité des récents développements. M. R. B. Hanson était d'ailleurs dans l'antichambre de M. Ralston hier midi, lorsque les journalistes ont quitté le bureau du ministre, après la conférence de presse.

Léopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

L'avant. Quel héritage nous légue-t-il, en réalité?

Ce qui devait arriver

M. Charles Gautier écrivait dans le Droit du 20 août:

Hier matin, un Canadien français s'est présenté à un bureau d'enregistrement de Westboro. Il a demandé d'être interrogé d'après un questionnaire français. Le sous-registrateur lui a répondu qu'il n'avait que des questionnaires anglais. Comme il était prêt de se procurer des questionnaires bilingues, le répondant qu'il n'en ferait rien. Notre compatriote, ayant son bureau à Hull, s'est enregistré dans cette ville.

Plus tard, un autre Canadien français de Westboro s'est bûte à la même mauvaise volonté. Disposant d'un peu de temps, il s'est procuré à Ottawa des questionnaires bilingues et en a distribué à plusieurs de ses compatriotes qui habitent Westboro. Finalement, ces questionnaires ont été remplis et ont été acceptés par le sous-registrateur. Le directeur général de l'enregistrement national, mis au courant de ces faits, les a déplorés mais a avoué qu'il ne pouvait rien faire pour remédier au fanatisme de certains sous-registrateurs.

Il est probable que des incidents de ce genre — plus ou moins — se sont produits en nombre d'endroits. Le système adopté: bulletins d'inscription bilingues et anglais, tendait à les provoquer. Ainsi que le note M. Gautier, "si tous les questionnaires avaient été bilingues, beaucoup de causes de désagrement et d'irritation auraient été évitées, et le travail de l'inscription nationale aurait été facilité".

Mais l'on dirait que certains fonctionnaires s'acharnent à brimer les Canadiens de langue française.

Pourront-ils indéfiniment, et sans danger pour eux, continuer de le faire?

22-VIII-40 O. H.

"Maux présents et Foi chrétienne"

par le R. P. Georges SIMARD, O.M.I.

"Votre livre Maux présents et Foi chrétienne arrive au moment psychologique. J'y ai puisé de grandes consolations à l'heure où la joie de vivre semble disparaître de la machine ronde. Voilà bien un livre doté d'une unité organique, ce à quoi nous n'avons pas été trop habitués jusqu'ici au Canada français. Son style, vivant, direct, nerveux, provocateur, habille on ne peut mieux une pensée toujours substantielle et orthodoxe et souvent hardie dans son orthodoxie même".

(Signé) Séraphin MARION.

Volume de 210 pages, au comptoir ou par la poste, \$1.00. Service de Librairie du Devoir.

L'inscription est terminée

Dans Sainte-Marie, 40 p.c. ne se seraient pas enregistrés

(D'après la Canadian Press)

Des milliers de registraires et sous-registraires font aujourd'hui le pointage des personnes qui se sont enrégistrées à travers le Canada. On estime à 8 millions le nombre des Canadiens ou étrangers qui devaient s'inscrire. Cet enrégistrement du capital humain au Canada est sans précédent dans l'histoire.

L'enregistrement a pour but de rendre la poursuite de la guerre plus facile et plus efficace. L'enregistrement de toute personne de 16 ans et plus a commencé lundi et s'est continué mardi et hier. Les sous-registraires n'ont pas fait qu'attendre les personnes aux bureaux disséminés à travers la ville, la province et le pays, mais dans les villes principalement ils sont allés à domicile dans nombre de cas.

L'enregistrement était considéré terminé partout hier soir, sauf dans neuf cas où on a demandé un délai d'une journée. Deux des circonscriptions sont situées dans l'Est du Canada, les autres dans l'Ouest.

En général, tout le monde a répondu à l'appel et s'est fait enrégistré. Sous peu, la police et les patrons mèneront une campagne pour rechercher les personnes qui ont négligé de se faire enrégistrer et vérifieront les récépissés. On sait que la pénalité est de six mois d'emprisonnement à trois ans de pénitencier pour la possession d'un faux certificat.

Le juge Davis, sous-ministre adjoint des services de guerre, a déclaré hier soir que la réponse de la population à l'enregistrement est encourageante et offre un réconfort spectaculaire à une nation qui fait jusqu'à la dernière once de son effort à poursuivre la guerre. M. Davis a dit aussi hier soir que les Canadiens absents du Canada ou parvenus à un endroit du pays où il leur était impossible de s'enregistrer, devront le faire dans un délai de trente jours après être rentrés au Canada ou avoir atteint un bureau de poste.

Dans certains bureaux, il y a eu foule d'inscrits hier soir; dans d'autres le travail était presque terminé dès mardi. Des milliers de Canadiens se sont enrégistrés dans les usines ou autres établissements où ils sont régulièrement employés.

Dans les provinces maritimes, où on considère que toute la population de 16 ans et plus s'est enrégistrée sans exception, on relève le nom d'un vieillard de 105 ans, M. Roderick McDonald, de Campbellton, province du Nouveau-Brunswick. Il s'est rendu à pied au bureau d'enregistrement et a répondu lui-même à toutes les questions. En Ontario, un autre canadien a été enrégistré, mais le sous-registrateur a dû aller à son domicile. Il s'agit de M. James Ingram, de Brockville, âgé de 104 ans. Il est malade.

À Montréal, on estime à bien près de 100 pour 100 l'enregistrement national. Dans le comté de Sainte-Marie cependant, on rapporte que l'enregistrement n'a pas dépassé 60 pour 100 de la population d'âge à s'enregistrer. Sainte-Marie est le comté que représente le maire de Montréal, Camilien Houde, à la Législature de Québec. Présentement, il est dans un camp de concentration, en Ontario, pour avoir fait une déclaration récemment contre l'enregistrement national.

Dans les provinces de l'Ouest, on considère l'enregistrement complet. On estime à plus de 200,000 le nombre des sous-registraires bénévoles qui ont pris part à l'enregistrement national dans tout le Canada. Quelques sous-registraires payés ont décidé de retourner chez eux (89 pour trois jours) au gouvernement pour le fonds de guerre.

Congé parlementaire de deux semaines

Londres, 22 (C.P.) — Le Parlement s'est ajourné aujourd'hui pour deux semaines.

Le service féminin du transport

Des femmes apprendront à conduire les camions et les ambulances aux camps d'entraînement

La Croix Rouge canadienne nous communique:

Les femmes canadiennes, qui détiennent la médaille militaire, sont plutôt rares. Cet honneur échoit cependant à une Montréalaise, Mme W.-D. Chambers, la première femme canadienne à pouvoir s'enorgueillir, qui la remporta au cours du dernier conflit. Mme Chambers vient d'être officiellement nommée commandante nationale du Service de transport féminin, rattaché au comité de Service volontaire des femmes canadiennes de la Croix Rouge canadienne.

L'odyssée de Mme Chambers vaut la peine d'être narrée. En effet, en 1916, elle se rendit outre-mer où elle fut assignée à la conduite d'une automobile de l'Etat-major et d'une ambulance pour le compte du Corps médical canadien. En 1917, elle passa en France au titre de chauffeur d'ambulance. Elle remporta la médaille militaire en témoignage d'appréciation des services précieux rendus aux soldats blessés, en assurant leur sécurité sous le coup de violents bombardements aériens.

Le nouveau Service de transport, récemment formé, que dirigera Mme Chambers, englobera des femmes-chauffeurs dûment qualifiées, portant l'uniforme kaki, travaillant bénévolement et qui seront aptes à conduire à la fois des ambulances et des camions. Les ramifications de cet organisme seront disséminées dans tout le Canada et se calqueront sur l'organisme similaire du Service de transport féminin de Grande-Bretagne.

Les membres de cette organisation apprendront à conduire les camions, assignés au transport des victuailles, des vêtements et du personnel militaire aux camps d'entraînement; dans diverses parties du pays, de même qu'à manoeuvrer les ambulances. Une autre tâche qui leur incombera consistera à se porter à la rencontre des enfants arrivant d'Angleterre et à les diriger vers le lieu de leur destination.

Toutes femmes désirant s'inscrire dans ce service de transport doivent être âgées de plus de 18 ans; posséder un certificat de soins d'urgence de la St. John's Ambulance et avoir suivi régulièrement l'un des cours approuvés en mécanique de moteur, avant d'être acceptées comme candidates. Cependant, à défaut de la possession de l'une de ces qualifications, on acceptera comme alternative une preuve à l'effet que la postulante aura acquis une expérience quelconque dans ce sens au cours de la dernière guerre. Avant de se qualifier, les membres devront avoir acquis une expérience approfondie en fait de cartographie et d'orientation, conduite de convois; le transport des blessés sur civières; les précautions à prendre contre les raids aériens et enfin elles devront être en mesure de conduire une voiture automobile de nuit comme de jour.

Les postulantes doivent posséder au moins deux années d'expérience comme chauffeurs; ne pas avoir eu d'annulation de permis de conduite ou d'endossement dudit permis pendant cette période et enfin, détenir un permis de chauffeur pour l'année 1940. Elles doivent aussi subir un examen médical sous le contrôle d'un médecin délégué ou approuvé par la Croix Rouge canadienne et produire les noms de deux personnes de haute réputation, qui se porteront garantes de l'honorabilité et de la compétence de l'applicante.

La culture physique et les exercices de parade seront obligatoires et les membres devront porter les uniformes remis par leurs officiers. L'uniforme officiel consiste en une tunique de serge et une jupe couleur kaki, et comporte une casquette à visière, une chemise kaki et cravate de même teinte; des bas en coton; des chaussures brun Oxford à talons bas, des gants genrés gantelets et enfin, un manteau kaki à ceinture avec doublure détachable. La tenue d'intérieur comporte une blouse ou sarrau kaki en coton et les articles requis. Les membres assumeront le coût de leurs uniformes et travailleront



HEURES D'AFFAIRES:
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
OUVERT: SAMEDI SOIR
jusqu'à 10 heures.

Nous sommes les fournisseurs autorisés des costumes et uniformes de la plupart des couvents et collèges de la province de Québec.

CHEMISES

Pour vous messieurs...



Un spécial pour hommes, vendredi à ce prix — CHACUNE 1.44

Chemises de broadcloth à rayures tissées à même, ou autres dessins et tous inaltérables au lavage...

Nuances pour tous: bleu, vert, brun, gris. Coupe ample, confection soignée. Collet à même mais la plupart avec 2 faux cols séparés. Encolures 13 1/2 à 17 seulement.

PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, secrétaire.

Papier d'ersatz

BERLIN, 22. (A.P.) — Le périodique du maréchal Goering "Vierjahresplan" ou "Plan de quatre ans" vient d'être publié sur un papier d'ersatz fait de tiges de pomme de terre. Les Allemands considèrent que c'est là une réalisation industrielle révolutionnaire et prédisent que la cellulose de pomme de terre servira bientôt à la fabrication de tissus de toutes sortes.

sons rémunération.

Les inscriptions peuvent être effectuées par l'intermédiaire de toute succursale de la Croix Rouge dans la province de Québec. A Montréal, les demandes d'inscription seront reçues à la suite 404, immeuble Dominion Square.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Bélair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/4c le mot.
40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion

A LOUER

Célibataire louera moitié appartement de 6 pièces à autre monsieur seul. Convientrait pour bureau du soir. \$20 par mois tout compris. Non meublé. 1654 Mont-Royal E., appt 1.

Loi de l'impôt de Québec sur le revenu. (4 Geo. VI, ch. 16)

Avis aux personnes assujetties aux dispositions de la loi de l'impôt de Québec sur le revenu

L'assiette de l'impôt de Québec sur le revenu est le montant de l'impôt exigible en avril 1940 en vertu de la Loi spéciale des revenus de guerre du Dominion du Canada.

La mesure de l'impôt de la province est 15% du montant payé ou payable sous ladite loi spéciale des revenus de guerre à la date du 30 avril 1940.

Les remises doivent être faites par chèque ou mandat à l'ordre du Receveur général du Canada et envoyées à l'INSPECTEUR DE L'IMPOT sur le revenu du district où le contribuable a fait son rapport le 30 avril, 1940.

Les remises doivent être faites le 31 août 1940.

Le paiement de la présente taxe à la province peut se faire en deux versements; le premier ne doit pas être moindre qu'un tiers de la somme totale payable et doit être fait le 31 août 1940; le solde doit être payé au plus tard le 30 novembre 1940.

A défaut de faire le paiement du tiers de la taxe comme susdit le 31 août 1940, le contribuable est passible en vertu de la loi d'une pénalité de 2% et d'une pénalité additionnelle de 2% s'il fait défaut de faire paiement du solde dudit impôt le 30 novembre, 1940.

La taxe est due aux dates mentionnées sans avis ou mise en demeure. Il n'est pas nécessaire d'annexer à la remise un blanc ou formule spéciale attendu que le rapport fait par le contribuable à l'inspecteur de l'impôt sur le revenu fédéral doit servir pour les fins de vérification et de cotisation de l'impôt de la province.

Les personnes assujetties au paiement dudit impôt sur le revenu sont mentionnées à la section 4 de la loi de l'impôt de Québec sur le revenu qui se lit comme suit:—

"4. Cet impôt est imposé, prélevé et perçu sur le revenu durant l'année précédente de toute personne

- ayant sa résidence ou sa résidence ordinaire dans Québec durant l'année; ou
- qui séjourne dans Québec durant une période ou des périodes représentant cent quatre-vingt-trois jours de l'année; ou
- qui est employée dans Québec durant l'année; ou
- qui ne résidant pas dans Québec, exerce un commerce dans Québec durant l'année; ou
- qui, ne résidant pas dans Québec, retire un revenu pour services rendus dans Québec, pendant l'année, autrement que dans le cours d'un emploi régulier ou continu, à toute personne résidant ou exerçant des opérations dans Québec; ou
- qui, antérieurement à sa nomination, résidait dans Québec et est maintenant, était pendant cette année ou une partie de cette année, ou devient désormais ministre, haut commissaire, fonctionnaire, serviteur ou employé du gouvernement du Canada, ou un agent général pour l'une des provinces du Canada, ou tout fonctionnaire, serviteur ou employé de cette province résidant hors du Canada, sauf sur le revenu reçu par voie de traitement dudit gouvernement."

Les bureaux de perception de l'impôt fédéral chargés par l'honorable trésorier de la province de recevoir l'impôt de Québec sur le revenu sont situés aux endroits suivants:—

District d'Ottawa, Edifice Cour Suprême, Ottawa.
District de Montréal, 400 carré d'Youville, Montréal.
District de Québec, Edifice des Douanes, rue St-André, Québec.
Toute correspondance doit être adressée à l'inspecteur de l'impôt sur le Revenu.

G. M. SHINK,
Contrôleur du revenu de la province, Québec, Qué.